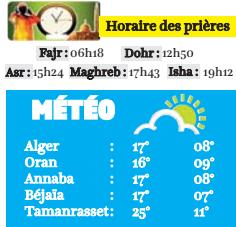


# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 29 - samedi 30 décembre 2023 / 16/17 Djoumada Al thania 1445 - N° 3452 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**Sept daïras  
promues en wilayas  
déléguées**

P.24

45<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU  
PRÉSIDENT HOUARI BOUMEDIÈNE

**Conférence  
à l'INESG**

P.24

PALESTINE

**Agression sioniste  
contre Ghaza : 21.320  
martyrs depuis  
le 7 octobre**

P.15

VISITE DU PREMIER MINISTRE DANS LA WILAYA TINDOUF

## Le président de la République a pris en charge rapidement les préoccupations de la population

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris en charge rapidement toutes les préoccupations soulevées par la population lors de sa visite dans la wilaya de Tindouf, le 30 novembre dernier, en décidant un programme complémentaire de près de 30 milliards de DA, a affirmé jeudi le Premier ministre, Nadir Larbaoui, dans une allocution lors de sa visite de travail dans la wilaya. Chargé par le président de la République, le Premier ministre, qui était accompagné des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a révélé les détails du programme complémentaire et inspecté les travaux du projet de ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar-Oran.



### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Les centres de recherche  
désormais habilités à  
commercialiser les prototypes  
de recherche scientifique**

P.24

### FISCALITÉ

**Recyclage des déchets:  
adoption d'un décret exécutif  
portant facilitations fiscales  
au profit des investisseurs  
(ministre)**

P. 6

### ETATS UNIS

**Trump jugé inéligible  
à la présidence par un  
deuxième Etat américain  
(autorités du Maine)**

P. 24

### SANTÉ

**PIQÛRES  
D'INSECTES  
Quelles  
complications  
et quel  
traitement ?**

P.12-13

### FOOTBALL

**FÉDÉRATION ALGÉRIENNE  
DE FOOTBALL  
Fin de fonctions  
de Djamel Haimoudi  
à la DTNA (FAF)**

P. 21



**TÉLÉCOMMUNICATIONS  
Algérie Télécom  
et Djezzy  
signent  
un accord de  
partenariat**

P. 17

**MONOXYDE  
DE CARBONE  
16 morts  
ces deux  
dernières  
semaines**

P. 2

**SONELGAZ****Le ministre de l'Energie et des Mines préside la réunion de l'AG du groupe**

Le groupe Sonelgaz a tenu, jeudi à Alger, son Assemblée générale (AG), sous la présidence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, indique un communiqué du ministère. "Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a présidé, ce jeudi 28 décembre 2023 au siège de la direction générale du groupe Sonelgaz, les travaux de l'Assemblée générale (AG) du groupe, en présence du PDG de Sonelgaz et des membres de l'AG", lit-on dans le communiqué. Les travaux de l'AG, ajoute la même source, ont été consacrés à l'examen et au débat de nombre de sujets et de dossiers inscrits à l'ordre du jour, notamment ceux relatifs aux activités et aux projets de développement du groupe, ainsi qu'à la gestion et à l'approvisionnement. La réunion de l'AG était, également, l'occasion d'évoquer "le plan de développement des infrastructures énergétiques 2024-2029 des filiales de Sonelgaz, ainsi que le programme de Sonelgaz dédié aux énergies renouvelables", conclut la source.

**MONOXYDE DE CARBONE****16 morts ces deux dernières semaines (Protection civile)**

Seize (16) personnes ont trouvé la mort et 290 autres ont été blessées dans des accidents domestiques liés à la fuite du gaz de monoxyde de carbone au cours des deux dernières semaines, portant ainsi le bilan à 34 décès depuis octobre dernier, a-t-on appris jeudi des services de la Protection civile.

Le chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Youcef Abdalat a précisé que 16 décès et 290 blessés ont été enregistrés au cours des deux dernières semaines dans des accidents liés aux fuites du gaz de monoxyde de carbone. Les services de la Protection civile poursuivent leurs campagnes de sensibilisation des citoyens à la prévention de ce "tueur silencieux", en les invitant à respecter les règles et les normes de sécurité afin d'éviter les dangers liés aux fuites du gaz de monoxyde de carbone.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE****40 morts et 207 blessés en une semaine**

Quarante (40) personnes ont trouvé la mort et 207 autres ont été blessées dans 137 accidents de la route enregistrés cette semaine au niveau des zones relevant du territoire de compétence de la Gendarmerie nationale. Le chef du bureau de communication au centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le commandant Samir Bouchehit a précisé à l'APS que "les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré dans leur territoire de compétence 137 accidents de la route ayant fait 40 morts et 207 blessés". Le bilan fait état "d'une hausse en nombre d'accidents (+2), de décès (+14) et de blessés (+18) par rapport à la semaine précédente". Le bilan le plus lourd a été enregistré à la wilaya de Msila (8) accidents suivie d'Alger, Bouira et Ain Defla (7) accidents chacune. Selon le commandant Bouchehit, le facteur humain est à l'origine de ces accidents dans plus de 85% d'accidents. L'excès de vitesse était à l'origine de (14) accidents recensés dans cette période, a-t-il fait savoir.

**RELIZANE****Traitement à distance des factures "tiers payant"**

L'Agence de la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS) de Relizane a traité plus de 1,3 million de factures électroniques en 2023, dans le cadre du système du "tiers payant", a-t-on appris, jeudi, auprès de cette caisse. La chargée d'information de l'agence, Samia Houari, a souligné, lors d'une conférence de presse sur les avantages accordés par les deux versions de la carte Chiffa aux assurés sociaux, que l'agence a pu traiter 1.320.552 factures électroniques dans le cadre du système du tiers payant, en 2023, au profit des praticiens de la santé contractuels dans toute la wilaya.

Elle a ajouté que ces factures concernent 291 pharmaciens, 133 médecins traitants (généralistes et spécialistes), 21 opticiens, deux cliniques d'obstétrique, deux centres d'hémodialyse et sept opérateurs de transport de santé, notant également que plus de 720 clés électroniques ont été remises aux établissements de santé contractuels avec la CNAS. S'agissant de la carte Chiffa, l'agence de Relizane de la CNAS a remis 208.196 cartes chiffa depuis son lancement en 2007, dans le cadre des efforts visant à améliorer les mesures de prise en charge des assurés sociaux.

**LIBERIA****Explosion d'un camion-citerne : au moins 40 morts (nouveau bilan)**

Le bilan de l'explosion d'un camion-citerne dans le centre du Liberia, mardi, est passé, jeudi, à au moins 40 morts, selon un haut responsable médical, cité par des médias. L'accident s'est produit dans la localité de Totota, à 130 km au nord-est de la capitale Monrovia, lorsque le camion a quitté la route et est tombé dans un fossé, avant d'explorer au milieu d'une petite foule. "Le bilan est difficile à établir avec précision en raison de l'état de combustion d'un grand nombre de corps", a déclaré, mercredi soir, le Dr Francis Katche, à la télévision Super Bongese TV. La police avait dans un premier temps fait état d'un bilan d'au moins 15 morts et 30 blessés. "Beaucoup de personnes ont été brûlées", avait souligné Prince B. Mulbah, un responsable de la police. Jeudi, le président du Liberia, George Weah, a exprimé "sa profonde compassion" aux familles des victimes. Il a déclaré que "les images de la tragédie étaient profondément troublantes" et appelé à venir en aide aux familles touchées.

**CHINE****Quatre morts et cinq personnes soignées après l'incendie d'un bâtiment dans un village de Pékin**

Quatre personnes ont été confirmées mortes et cinq autres sont soignées après qu'un incendie s'est déclaré jeudi matin dans une structure auto-construite dans un village de l'arrondissement de Chaoyang, à Pékin, ont annoncé les autorités locales.

Une enquête préliminaire montre que l'accident s'est produit après qu'un vélo électrique a pris feu. L'incendie a été éteint à 03h43 et 54 personnes ont été évacuées, selon le département des incendies de l'arrondissement de Chaoyang.

**ANNABA****Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes**

Le service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants dont le siège est basé à El Hadjar (Annaba), est parvenu à démanteler un réseau criminel de trafic de drogue dure Ecstasy à l'Est du pays et à saisir 4.200 comprimés de cette substance, a-t-on appris jeudi dans un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya d'Annaba. L'opération a donné lieu à l'arrestation de 3 individus suspects et la saisie d'une somme d'argent issue des revenus de ce trafic, selon le communiqué qui a précisé que les agissements de ce réseau criminel s'étendent à plusieurs wilaya. Les suspects âgés de 35 et 52 ans ont été présentés après l'achèvement des procédures réglementaires nécessaires devant le procureur de la République compétent territorialement pour "détenir, transport et vente de drogue dure dans le cadre d'un réseau criminel organisé", a-t-on précisé.

**ALGER****Fermeture d'une société pour fabrication de produits pharmaceutiques périmés**

Les éléments de la brigade de protection de l'environnement relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont mis fin aux activités d'une société qui s'adonnait à la fabrication de compléments alimentaires et de médicaments à partir de matières premières périmées, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps constitué. "Agissant sur informations faisant état d'une société pharmaceutique à Zeralda utilisant des matières premières périmées dans la production des compléments alimentaires et des médicaments, les éléments de la brigade de protection de l'environnement se sont rendus au siège de la société où il ont saisi 39.608 boîtes de vitamine C, 13.996 boîtes de médicaments contrefaçons et 155.36 Kg de matière première périmée", précise la même source. Les mêmes éléments ont également récupéré "10.853 boîtes de vitamine C et 60 boîtes de médicaments d'une valeur de 47.160.555 DA", lit-on encore dans le communiqué. Selon le communiqué, les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes.

**ORAN****Plus de 20 actes de vols de câbles télécom**

L'opérateur Algérie Télécom (AT) a enregistré, en 2023, plus de 220 actes de vols de câbles totalisant 35 107 mètres linéaires dans les différentes communes de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction opérationnelle de l'opérateur public de téléphonie. La même source a révélé que ces 223 actes de vols de câbles représentent une valeur marchande de quelque 75 millions de dinars, a précisé à l'APS le Directeur opérationnel d'AT, Bounihi Bouaddah.

Ces actes de prédatation du patrimoine public ont ciblé plusieurs communes, a fait savoir la même source, qui a cité les cas des cités 1.196 et 1.163 logements "AADL-Cosider", sisés dans le quartier USTO (Bir El Djir), le quartier Le Plateau à Arzew, En-Nedjma, dans la commune de Sidi Chahmi ou encore Hassi Benokba.

**KHENCHELA****Saisie de plus de 5kg de kif traité et arrestation d'un suspect**

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la Sûreté de wilaya de Khencheila ont saisi 5,15 kg de kif traité et arrêté un suspect, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué. Agissant sur la base de renseignements dénonçant un individu transportant une quantité importante de drogue dans le territoire de compétence, une opération d'investigation a été lancée et le suspect identifié puis un plan sécuritaire a été élaboré pour son arrestation, a indiqué la même source. A cet effet, un barrage de sécurité a été dressé à l'entrée de la ville de Khencheila permettant l'arrestation du suspect, un repris de justice âgé de 32 ans à bord d'un véhicule de tourisme, selon la même source. La fouille du véhicule a permis la découverte de 45 plaques de kif traité d'un poids de 5,15 kg, a souligné la même source, précisant que la quantité saisie et le suspect ont été transférés au siège de la brigade pour le complément de l'enquête. Après l'achèvement de toutes les procédures réglementaires nécessaires, un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du suspect pour "détenir, transport et trafic de drogue".

# VISITE DU PREMIER MINISTRE DANS LA WILAYA TINDOUF

## Le président de la République a pris en charge rapidement les préoccupations de la population

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris en charge rapidement toutes les préoccupations soulevées par la population lors de sa visite dans la wilaya de Tindouf, le 30 novembre dernier, en décidant un programme complémentaire de près de 30 milliards de DA, a affirmé jeudi le Premier ministre, Nadir Larbaoui, dans une allocution lors de sa visite de travail dans la wilaya.

Charge par le président de la République, le Premier ministre, qui était accompagné des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a révélé les détails du programme complémentaire et inspecté les travaux du projet de ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar-Oran.

Dans une allocution devant les représentants de la société civile et les notables de la wilaya, M. Larbaoui a affirmé que le président de la République, "qui s'est engagé à prendre en charge immédiatement les préoccupations soulevées par la population de Tindouf, lors de sa visite historique dans la wilaya, a honoré tous ses engagements dans un court laps de temps, notamment dans les secteurs de la santé, de l'hydraulique, de l'habitat et de l'enseignement supérieur".

Et ce en décidant, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, un programme complémentaire au profit de la wilaya de Tindouf, d'une enveloppe de 29,5 milliards de DA, qui s'ajoute au programme en cours, d'une enveloppe de 49 milliards de DA. Evitant ce qui a été réalisé sans ce cadre dans le secteur de la santé dans la wilaya, le Premier ministre a rappelé la récente inauguration, dans l'Hôpital mixte Si El Hauès, d'une unité d'hémodialyse et d'un service d'oncologie, les efforts en cours pour élargir les spécialités médicales dans cet établissement et les décisions prises pour doubler les salaires des médecins travaillant dans cette wilaya et leur fournir des logements de fonction décents leur permettant d'exercer dans les meilleures conditions. S'agissant du domaine de l'hydraulique, et après avoir évoqué le projet de construction d'une station d'épuration des eaux usées, M. Larbaoui a annoncé l'achèvement de l'étude du projet et l'affectation d'une enveloppe de 3 milliards de DA dans le cadre du programme complémentaire relatif au secteur de l'eau. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le Premier ministre a fait état d'une étude pour trouver "les meilleures formules" pour la promotion du Centre universitaire de Tindouf, en veillant à ce que la formation universi-



ttaire soit parfaitement en accord avec les projets économiques et commerciaux que compte la wilaya de Tindouf, et ce, dans le cadre des engagements du président de la République concernant l'élimination des disparités en matière de développement et la distribution homogène des pôles de développement à travers le territoire national. Le Premier ministre a aussi mis en exergue l'intérêt accordé par le président de la République à la diversification de l'économie nationale à travers la mise en valeur des ressources minières, citant notamment le projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, inauguré par le Président Tebboune après plusieurs décennies d'attente. S'ajoute à cela, a-t-il dit, le projet de réalisation d'une centrale solaire d'une capacité de 200 mégawatts pour subvenir aux besoins énergétiques de cette mine et des zones avoisinantes. Le programme complémentaire pour cette wilaya se répartit sur plusieurs secteurs, à savoir l'hydraulique avec trois (3) opérations dotées d'une enveloppe financière estimée à 4,6 milliards de DA, le secteur de la santé avec aussi trois (3) opérations dotées d'une enveloppe financière de 7,95 milliards de DA, le secteur de

l'habitat avec quatre (4) opérations d'une enveloppe financière estimée à 7,15 milliards de DA et le secteur de l'urbanisme avec cinq (5) opérations dotées d'une enveloppe financière de 5,2 milliards de DA, a détaillé le Premier ministre, ajoutant que le secteur de l'environnement bénéficiait d'une enveloppe de 3,5 milliards de DA et le secteur de la jeunesse d'une enveloppe financière de 600 millions de DA. Il a également annoncé l'affectation d'une autre enveloppe financière de 500 millions de DA pour doter la wilaya de Tindouf de moyens et d'équipements. A cette occasion, le Premier ministre a annoncé officiellement la relance du programme du Fonds national de pérennisation des œuvres sociales (FNPOS) d'aide au logement rural au niveau national, avec une enveloppe de 30 milliards de DA, soulignant que la dynamique économique que connaît la région sera renforcée grâce aux projets en cours pour le développement des infrastructures, notamment après l'ouverture du poste frontalier algéro-mauritanien et le projet d'établissement de la première zone franche commerciale dans la wilaya avant la fin du premier semestre de 2024. Aussi, M. Larbaoui a appelé les citoyens de Tindouf à "soutenir la démarche ambitieuse du président de la République pour construire un avenir prospère pour cette wilaya et toutes les wilayas du pays", leur transmettant "les salutations du président de la République et sa gratitude pour l'accueil populaire chaleureux qui lui a été réservé" lors de sa visite historique dans la wilaya, le 30 novembre dernier. De leur côté, les acteurs de la société civile et les notables de la wilaya ont salué la parole tenue par le président de la République, qui a honoré ses engagements à travers ce programme complémentaire au profit de la wilaya, soulignant leur "soutien total" à la politique de développement promue par le président de la République.

Lors de sa visite, le Premier ministre a également inspecté les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar-Oran, où il a affirmé que "ce projet dont ont rêvé des générations successives est désormais une réalité", insistant sur le respect des délais de réalisation (30 mois).

## Mise en avant de l'attachement au choix participatif et l'engagement d'œuvrer avec les pouvoirs publics

Des représentants de la société civile de la wilaya de Tindouf ont mis en avant jeudi leur attachement au choix participatif et l'engagement d'œuvrer côté-à-côte avec les pouvoirs publics conformément à la Constitution et la nécessité d'adhérer aux démarches visant à faire de la société civile une véritable force de suggestion efficace.

Ils ont, à ce titre, salué la visite sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, suite à sa dernière et historique visite dans la région, du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, dans la wilaya de Tindouf, avant de mettre en avant leur attachement au choix participatif et l'engagement d'œuvrer côté-à-côte avec les pouvoirs publics conformément à la Constitution. Dans ce cadre, la représentante de l'Observatoire national de la société civile

(ONSC) à Tindouf, Aïcha Ramdane, a affirmé que les représentants de la société civile sont invités à agir efficacement dans les activités de ces instances, de soulever les suggestions et préoccupations des différentes couches de la société en vue d'enrichir le débat général et le dialogue et de préparer murement les politiques générales, appuyer les efforts de leur mise en œuvre et consolider la capacité des pouvoirs publics à y ajuster. Pour sa part, le membre du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Azzeddine Said, a estimé que les activités intensives et ininterrompues des acteurs de la société civile étaient une concrétisation de la vision stratégique visant à consacrer ces instances en tant que partenaire efficace capable d'assumer pleinement sa responsabilité.

Approché par l'APS, le représentant des

notables de la wilaya de Tindouf, Bita Khattari, a indiqué que l'importance qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la région, à travers la décision d'ajouter un programme complémentaire à cette région dénote de l'intérêt manifesté par les hautes instances du pays de prendre en charge les préoccupations de la population, avant d'exprimer son soutien aux démarches des pouvoirs publics pour l'édition d'une Algérie nouvelle.

Chargé par le président de la République, le Premier ministre Nadir Larbaoui, en compagnie d'une délégation ministérielle, a effectué jeudi une visite de travail dans la wilaya de Tindouf. M. Larbaoui a, lors de cette visite d'une journée où il a rencontré des représentants de la société civile, annoncé le programme complémentaire qui vient s'ajouter

au programme de développement dont a bénéficié la wilaya. Le Conseil des ministres réuni dimanche dernier sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a approuvé le programme complémentaire destiné à la wilaya de Tindouf, pour une enveloppe financière globale de 29,5 milliards de DA, qui s'ajoute au programme en cours de réalisation.

Au cours de sa visite, il s'est enquis également de l'état du déroulement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar-Oran.

Le Premier ministre était accompagné dans cette visite du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb.

## Le Premier ministre achève sa visite de travail dans la wilaya de Tindouf

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a achevé la visite de travail qu'il a effectuée, en compagnie d'une délégation ministérielle, dans la wilaya de Tindouf, et consacrée au programme de développement complémentaire de cette wilaya décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le Premier ministre a été salué à l'aéroport "Commandant Farradj" par le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, et les autorités civiles et militaires. Chargé par le président de la République, M. Larbaoui a, lors de cette visite d'une journée où il a rencontré des représentants de la société civile, annoncé le programme complémentaire qui vient s'ajouter au programme de développement dont a bénéficié la wilaya.

Le Conseil des ministres, réuni dimanche dernier sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait approuvé le programme complémentaire destiné à la wilaya de Tindouf d'un montant de 29,5 milliards DA, qui s'ajoute au programme en cours de réalisation, rappelle-t-on.

Le Premier ministre a été accompagné dans cette visite du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, MM. Brahim Merad et Fayçal Bentaleb respectivement.

## Programme complémentaire pour Tindouf : le Premier ministre inspecte les travaux de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar-Oran

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a inspecté, jeudi à Tindouf, les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar-Oran, et ce, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue dans la wilaya, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de cette visite, où il est accompagné des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, M. Larbaoui a annoncé le programme complémentaire qui s'ajoute au programme de développement dont a bénéficié la wilaya de Tindouf.

Après avoir écouté les explications fournies sur le projet par le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzedine Fridi, le Premier ministre a affirmé que "ce projet dont ont rêvé des générations successives est désormais une réalité". "Félicitations au peuple

algérien pour ce mégaprojet", a-t-il dit. M. Larbaoui a "souhaité vivement voir ce projet se réaliser dans les délais impartis". S'engageant à respecter les délais, le directeur de l'ANESRIF a assuré que les travaux s'acheveront dans un délai de 30 mois, notamment avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour la réalisation de 3 km de voie ferrée par jour.

Dans ce sillage, le Premier ministre a insisté sur le transfert technologique par les entreprises de réalisation aux jeunes de la région à travers le Centre universitaire de la wilaya de Tindouf, qui "sera promu sur décision du président de la République", appelant à veiller à adapter la formation universitaire aux exigences de ce projet en matière d'expertise". Evitant les travaux de terrassement, le DG de l'ANESRIF a fait état de l'extraction de 67 millions M3 de terres, soit neuf (9) fois le volume extrait lors de la réalisation du tunnel sous la Manche (reliant la Grande Bretagne et la France). Ce projet permettra la création de 14.000 emplois directs, a-t-il révélé,

évoquant la collaboration en cours avec les autorités locales pour la formation des jeunes au niveau des centres de formation professionnelle dans les métiers demandés par le projet.

Selon la fiche technique du projet, la réalisation du tronçon Oum El Assel-Tindouf est prise en charge par un groupement d'entreprises conduit par la Société nationale des travaux publics (SNTP), qui a reçu l'ordre de démarrage des travaux le 8 octobre dernier.

Pour ce qui est du tronçon PK200-PK640-Tindouf-Gara Djebilet, les travaux de réalisation ont été confiés à un groupement d'entreprises conduit par la société chinoise CRCC, qui a reçu l'ordre de démarrage des travaux le 26 décembre 2023.

Par ailleurs, la réalisation du tronçon Béchar-PK200 sur 200 km sera prise en charge par un groupement d'entreprises conduit par le groupe public COSIDER, qui a reçu l'ordre de démarrage des travaux le 12 septembre 2023.

Les délais de réalisation des trois tronçons ont été fixés à 30 mois.

## TRANSPORTS

**Les projets de tramways programmés selon leur utilité dans les plans de transport (ministre)**

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a affirmé jeudi à Alger que les projets de tramways étaient programmés dans les différentes wilaya en fonction de leur utilité dans les plans de transport.

Le ministre qui intervenait lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée, Messaoud Gasri, en présence de membres du Gouvernement, M. Zahana a précisé que les modes de transport, dont le tramway, dans les wilayas de Blida, Batna, et Skikda seront examinés à travers des plans de transports dédiés à chaque wilaya, et ce dès 2024.

En réponse à une question du député Slimane Smaili (Front El Moustakbal) sur les délais de réalisation du projet de tramway dans la wilaya de Batna, le ministre a assuré que la non réalisati-

tion du projet était due à son gel en 2015, ajoutant que son ministère était en passe de réexaminer la faisabilité de ce projet avec toutes les parties concernées, pour sa prise en charge en fonction des moyens matériels disponibles au niveau de son secteur.

Le ministre a également assuré, en réponse aux questions du député Rachid Mahtour (MSP) concernant le projet de tramway dans la wilaya de Skikda, que la date de l'examen du plan de transport pour ladite wilaya avait été fixée pour 2024, ajoutant que ce mode de transport sera inclus dans l'étude devant attester de la faisabilité de ce projet dans la wilaya en question.

Répondant à une question du député Yakoub El Fertass (FLN) concernant le projet de tramway dans la wilaya de Blida et la nouvelle ville de Bouïnan, le ministre a annoncé la programmation de l'étude du plan de transport pour la ville de Blida en 2024.

M. Zahana a estimé, dans ce sens, que "la résolution du problème de transport ne repose pas uniquement sur le modèle du tramway, car c'est le plan de transport qui permettra de choisir un mode de transport au lieu d'un autre". Par ailleurs, et répondant à une question du député Kamel El Frichi (Indépendants) concernant les délais de programmation d'une



gare routière inter-wilayas au niveau de la wilaya de Boumerdès, le ministre a fait savoir que la gare routière avait été programmée en 2008 avec une autorisation de programme de 990 millions DA à l'époque.

Selon le ministre, les études ont montré que les coûts de réalisation du projet près de la gare ferroviaire de la ville de Boumerdès dépassaient l'autorisation du programme, où le projet a été en-

## TOURISME

**La caravane juvénile de la communauté nationale établie à l'étranger achève sa visite en Algérie**

La caravane des jeunes de la communauté nationale à l'étranger a achevé, jeudi soir, sa visite en Algérie, dans le cadre de la Caravane de la mémoire organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Les membres de cette caravane ont quitté l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" en direction de la France. Accompagnés de cadres du ministère et de la wilaya d'Oran, les membres de la caravane ont visité, jeudi, dans le cadre du programme du deuxième jour de leur visite dans la capitale de l'Ouest algérien, le Complexe sportif olympique Miloud-Hadefi, le village méditerranéen de la commune de Bir El-Djir, le centre équestre Antar Ibn Cheddad de la commune d'Essenia, où ces infrastructures ont abrité, ces dernières années, des manifestations sportives internationales et continentales importantes. Le wali d'Oran Said Sayoud a organisé, hier dans la soirée, un dîner en l'honneur des membres de la caravane des jeunes au village méditerranéen, après avoir visionné le film de guerre "Héliopolis" de Djaafer Gacem en présence des cadres de la wilaya et des moudjahidine.

Cette occasion a été saisie pour organiser un débat entre jeunes présents et les moudjahidine sur la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français et ses sacrifices durant plus d'un siècle et 30 ans pour recouvrer la souveraineté du pays.

Le wali a souligné, lors de cette rencontre, qu'il a observé "un attachement des jeunes de la communauté algérienne à l'étranger, qui ont pris part à la Caravane de la mémoire, à leur mère patrie et leur fierté de lui appartenir, ainsi qu'à sa glorieuse histoire, ce qui est visible avec leur immense joie de se trouver en Algérie".

Les membres de cette caravane, qui ont visité lors de la première journée de leur déplacement à Oran certains sites archéologiques et historiques de la ville, dont le musée du Moudjahid, le fort de Santa Cruz, le Mont Moudjadou et certains centres commerciaux, ont exprimé leur satisfaction de se trouver dans la ville d'El Bahia.

Par ailleurs, Anis Nehala, cadre au ministère de la Jeunesse et des Sports et accompagnateur de la délégation a souligné que les jeunes de la communauté participant à la Caravane de la mémoire, qui ont inspecté de visu lors de leurs visites dans les wilayas de Biskra, Guelma, Batna, Tizi Ouzou, Alger et enfin Oran, plusieurs régions et événements qu'ils ont étudié dans les livres ou qui leur ont été racontés par leurs parents sur l'histoire de l'Algérie et sa nature, et ce périple a été pour eux une occasion pour un contact direct avec des Moudjahidine, qui ont participé à la glorieuse Guerre de libération.

Les membres de la caravane de la communauté algérienne établie à l'étranger ont quitté l'Algérie, après avoir passé 9 jours, durant lesquels ils ont visité les six wilayas historiques, dans le cadre de la Caravane de la mémoire organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec la Grande mosquée de Paris dans le cadre de la consolidation de la mémoire nationale chez les enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger, surtout les jeunes.

## TRAVAUX PUBLICS

**Voiries: élaboration d'un cahier des charges définissant les procédés de terrassement et de rétablissement de la voie publique en son état initial (ministre)**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhoukh a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur était en passe d'élaborer le projet de cahier des charges définissant les procédés de terrassement nécessaires lors de la réalisation des travaux et le rétablissement de la voie publique en son état initial dès leur achèvement. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, El Messaoud Guasri, le ministre a déclaré que le ministère se penchait, dans le cadre de l'amendement du décret exécutif de 2014 relatif à la permission de voirie, sur "la préparation de dispositions liées aux conditions et modalités de dépôt et de paiement de la caution de remise du domaine public de la voirie à son état initial", indiquant que cette caution demeure "une garantie pour l'Etat contre tous les cas de dommages pouvant être causés à la voirie publique". En réponse à une question du député Zakaria Badroune (FLN) à ce sujet, le ministre a précisé que les services techniques de la wilaya sont chargés de la détermination des techniques utilisées dans le terrassement ou la tranchée lors de la réalisation des travaux, ajoutant que le recours à la technique de forage horizontal ou la micro-tranchée doit prendre en considération l'état de la route et le type (RN, autoroute, CW). Le décret exécutif suscité impose au permissoinaire, aussitôt après l'achèvement des



travaux, d'enlever tous les décombres et de réparer immédiatement tous les dommages qui auraient pu être causés à la voirie publique ou ses dépendances à la suite des travaux.

Par ailleurs, et concernant le projet de dédoublement de la RN 171 reliant Ain Oulmene à El Eulma (Setif) sur une distance de 45 km, le ministre a fait état d'une proposition pour inscrire un tronçon de l'infrastructure d'une longueur de 15 km, et d'un montant de 1,8 milliard DA, dans le projet de loi de finances 2025, sachant que les études techniques ont été réalisées. Répondant à une question de la députée Farida Ghama (MSP), M. Rekhoukh a précisé que les études concernant la 2e tranche du projet (30 km) reliant Remada à Ain Oulmene seront lancées "dès l'achèvement de toutes les procédures juridiques et administratives liées aux marchés publics". En réponse à une question du député Riad Hannachi (FLN) sur "les raisons qui ont empêché le début des travaux de dédouble-

ment de la RN 9 sur le tronçon reliant Souk El Témine à la daïra de Kherrata", située sur l'axe Setif-Béjaïa, M. Rekhoukh a affirmé que le projet de dédoublement a été réalisé sur le tronçon entre Béjaïa et Souk El Témine (33 km). Quant au tronçon reliant Bordj Mira à Kherrata (36 km), le ministre a fait savoir que les travaux de réaménagement des gorges de Kherrata ont été relancés en 2022, ajoutant que la date de réception du projet est prévue pour le deuxième trimestre de 2024". Le secteur œuvrera àachever les deux tronçons restants du projet, qui nécessite une enveloppe totale de 45 milliards DA. Il a relevé que le secteur œuvre également à lever toutes les contraintes pour livrer, avant la fin de 2024, le projet de la pénétrante de Bejaïa dans la partie située à l'entrée du chef-lieu de la wilaya (10 km) pour y fluidifier le trafic routier.

S'agissant des projets du secteur des routes et de leur entretien au niveau de la wilaya de Tébessa, le ministre a affirmé qu'il a été enregistré, dans le cadre du

programme triennal 2024/2026, des projets relatifs à la modernisation et la réalisation du dédoublement de nombre de routes nationales dans la wilaya, qui seront réalisés sur plusieurs étapes. Il s'agit, d'après la réponse du ministre à la question du député Belkacem Mesnadi (Front El-Moustakbal), de la modernisation de la route nationale N 38 reliant Laouinet et El Ouenza (27,5 km) et du dédoublement des RN 10 entre Ain Fodha et Bekkaria (14 km), RN 16 reliant Tébessa à Elma Labiod (20 km) et RN 83 reliant Hammamet et Chréa (15 km). Répondant à la question du député Rachid Bouamra (Indépendants), le ministre a affirmé que la wilaya de Constantine bénéficiera durant le premier semestre de 2024 de deux projets de dédoublement de la RN 79 dans sa partie reliant Ali Mendjeli/El-Khroub/limites de la wilaya d'Oum El Bouaghi, et la RN 27 reliant Hamma Bouziane et Beni Hmidane, qui connaissent un trafic routier dense.

APS

**ALGER****La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables inspecte les projets du secteur**

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection de plusieurs projets du secteur dans la wilaya d'Alger pour s'enquérir de leur mise en œuvre.

A l'entame de la visite, la ministre qui était accompagnée du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, de la présidente de l'APW, Nadjiba Djilali, et de cadres du ministère et de la wilaya, a écouté un exposé exhaustif sur le taux d'avancement des travaux de réalisation et de mise en œuvre des projets structurants de la wilaya d'Alger, qui s'inscrivent dans le cadre du "plan vert" de la nouvelle stratégie de développement et de modernisation de la wilaya.

Elle a, également, écouté un exposé sur les travaux de la commission de contrôle des établissements classés de la wilaya et un exposé exhaustif sur le bilan de la commission chargée de lever les contraintes administratives sur des projets d'investissement en suspens. Selon l'exposé présenté, la commission a procédé à la régularisation définitive de la situation de 162 projets en suspens, en délivrant des autorisations et des attestations administratives, dont 26 autorisations définitives et 100 autorisations exceptionnelles converties en autorisations définitives. Cette opération a permis la création de 15.000 postes nouvellement créés, selon les explications fournies.

Par la suite, la délégation ministérielle s'est rendue au "Jardin d'essais d'El Hamma", où la ministre a présidé la signature de deux accords dans le domaine de la formation environnementale, après avoir écouté un exposé sur les missions du jardin et les



méthodes de conservation des semences.

La première convention, signée par la directrice par intérim de l'entreprise chargée de la gestion du jardin d'essais "El Hamma", Kenza Bennemni, et la chargée de la gestion du Centre national de développement des ressources biologiques (CNRB), Nassima Boudefoua, concerne la relance du partenariat dans le domaine de la biodiversité au sein des jardins dans

la wilaya d'Alger, et la création d'un réseau national de jardins pour une meilleure prise en charge de la biodiversité urbaine. La deuxième convention, signée par Mme Bennemni et la directrice du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNEF), Mme Malika Bouali, porte sur la promotion des programmes de l'Education environnementale destinés aux différentes catégories de la société civile, et qui s'inscrit dans le cadre du soutien au protocole d'accord portant intégration de l'éducation environnementale et le développement du

rôle au milieu scolaire.

A cette occasion, Mme Dahleb a affirmé "sa volonté de fournir tous les moyens nécessaires pour inscrire le Jardin d'El Hamma sur la liste des jardins nationaux et internationaux", rappelant "le cadre légal relatif à la gestion des espaces verts, qui engage tous les projets de construction à prévoir des espaces verts dans leurs études urbaines et architecturales, pour le secteur public comme pour le privé".

La deuxième halte de la visite a conduit la ministre à la station de traitement des eaux usées dans la commune de Baraki, où un exposé a été présenté sur les expériences d'incinération conjointe de la vase résultant du traitement des eaux usées, et son incinération aux fours de la cimenterie "Holcim Algérie" de Msila. Qualifiant ce projet de "fierté de l'industrie nationale" après avoir été réhabilité au niveau d'une ancienne usine, la ministre a également mis en avant la contribution de ce projet "aux besoins du marché local et à la concrétisation de la sécu-

rité hydrique, énergétique et sanitaire". Selon la ministre, les boues issues des eaux épuriées "constituent des matières premières à valeur économique" devant contribuer à la préservation des ressources naturelles, soulignant que "des négociations sont en cours actuellement avec des entreprises de production de ciment sur la possibilité d'utiliser les boues comme matière première, après l'expérience réussie à ce sujet avec l'usine Lafarge de fabrication de ciment".

À sa dernière halte au centre d'enfouissement technique (CET) "Hamici" "GECTAL", Mme Dahleb a donné le coup d'envoi pour la réalisation de la cinquième tranchée s'inscrivant dans le cadre de l'augmentation des capacités du CET pour accueillir les déchets ménagers conformément aux procédures techniques et normes en vigueur en la matière.

La ministre a écouté des exposés divers dont l'exploitation des déchets ménagers dans le centre, l'expérience de valorisation des déchets verts et leur transformation en engrangements organiques, l'expérience de valorisation des déchets inertes et des résidus de constructions entre l'entreprise GECTAL et l'Ecole nationale supérieure des travaux publics (ENSTP) et la modernisation de la gestion des déchets ménagers à travers la valorisation suivant les règles de l'économie circulaire.

**TÉBESSA****Près de 6 milliards DA pour des projets de développement en 2024 (wali)**

La wilaya de Tébessa a bénéficié d'une enveloppe financière de plus 5,7 milliards DA de différents fonds publics pour la réalisation de projets de développement dans les différents secteurs en 2024, a révélé jeudi le wali.

Dans son allocution au cours de la 4ème session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW), M. Saïd Khellil a précisé que la wilaya a bénéficié de 3,2 milliards DA au profit du secteur des ressources en eau pour l'extension et la rénovation des réseaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

Une enveloppe financière préliminaire de plus d'un milliard DA a été accordée aux travaux publics pour la réhabilitation et la modernisation de 27,5 km la RN-82 entre El Aouinet et El Ouenza tandis que 500 millions DA ont été octroyés pour les projets du secteur de l'urbanisme et de la construction, a-t-il dit.

Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a dégagé plus d'un milliard DA pour le secteur de l'éducation en vue de réaliser de nouvelles structures et restaurer d'autres faisant état du lancement de la réalisation de 128 classes d'extension pour le primaire et 40 établissements dans les trois paliers de l'éducation nationale à travers les 28 communes de la wilaya, a souligné le même responsable.

Ces structures à réceptionner cette année et durant la prochaine rentrée scolaire permettront de réduire le taux d'occupation des classes et d'éviter le

déplacement sur de longues distances pour les écoliers, a assuré le wali. Les services de la wilaya veillent au suivi des situations de tous les projets lancés ou encore de l'être pour en permettre la réception dans les délais et contribuer à améliorer les conditions de vie des ci-

toyens et répondre à leurs besoins, notamment dans les zones reculées. Cette 4ème session ordinaire de l'APW est consacrée au débat et adoption du budget primitif 2024 et la présentation de la nomenclature des projets en cours de réalisation dans les divers secteurs.

**AÏN TEMOUCHENT****Des mesures opérationnelles pour suivre la situation quotidienne des marchés (wali)**

Une commission de wilaya chargée du suivi de la situation quotidienne des marchés et des opérations d'approvisionnement des produits de consommation et de l'évolution des prix a été créée. Jeudi, à Ain Temouchent, a annoncé le wali, M'hamed Moumen. M. Moumen a indiqué, lors de la cérémonie d'installation officielle de cette commission, que cette dernière est chargée de "la mise en œuvre de toutes les mesures en coordination avec les unités de production, les organismes publics de régulation, ainsi que les différents intervenants pour assurer la satisfaction du marché local en denrées alimentaires en tout genre et produits agricoles de large consommation". Cette commission multisectorielle est chargée également de mettre en place une équipe locale conjointe pour assurer la surveillance quotidienne du marché, suivre l'évolution des prix au niveau de la chaîne de distribution de gros et de détail dans la wilaya, ainsi que les opérations de déstockage des produits agricoles, dans le cadre du Système de régulation des produits agricoles de grande consommation (Sypalac), selon le même responsable. Elle veillera à la préparation d'un vaste programme de surveillance, qui sera exécuté avant la fin de janvier prochain, qui touche toutes les structures de stockage et marchés afin de lutter efficacement contre la spéculation et les monopoles, permettre aux différents opérateurs qui activent dans la wilaya d'avoir une souplesse dans l'approvisionnement du marché, de s'impliquer dans l'exécution de la feuille de route locale, se préparer à l'avance pour l'organisation des marchés solidaires à travers la wilaya et de lancer des campagnes de vente promotionnelle, à partir de mars 2024, a-t-il fait observer.

**EL BAYADH****Un programme culturel et de divertissement au profit des enfants à l'occasion des vacances d'hiver**

La maison de la Culture et des Arts "Mohamed Belkheir" et la bibliothèque principale de la lecture publique "Chahid Errak El Hadh" d'El Bayadh ont élaboré un programme culturel et de divertissement au profit des écoliers, à l'occasion des vacances d'hiver, a-t-on appris, jeudi, auprès de ces deux établissements culturels publics.

Le programme de la maison de la Culture et des Arts, qui a commencé hier et qui se poursuivra cinq jours durant, comprend deux représentations théâtrales, à l'instar de "Palestine dans le cœur" "la lanterne magique, joueuse fête" et autres, outre la présentation de spectacles de contes, des séances de lecture, de dessin et de coloriage. Plusieurs associations locales participent à l'animation de ce programme, à l'instar de l'association culturelle "Al Kaf", "Basmat Amal", l'association de théâtre "Bouderga" et "L'Association des arts culturels pour la créativité des jeunes", en plus de la participation de l'artiste spécialisé dans les tours de magie, Ammar Boussouf et l'humoriste Radhallah Miloud dit "Naânaa". De son côté, la bibliothèque principale de lecture publique "Chahid Al Rak El Hadh", a tracé un programme varié pour les enfants, tout au long des vacances d'hiver, à savoir des ateliers de lecture, de synthèse, d'artisanat, de dessin, de jeux d'échecs et des activités traditionnelles, en plus d'un concours pour le meilleur dessin créatif sur la Palestine et autres, ceux du lecteur hors du commun et le petit lecteur écrivain pour lesquels les thèmes de la Palestine, la terre des Chouhada et autres, ont été choisis. Le programme culturel tracé par ces établissements culturels a été très apprécié par les enfants, a-t-on indiqué.

**SIDI BEL ABBES****Inauguration d'une nouvelle agence de la banque extérieure d'Algérie**

Une nouvelle agence de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), numéro 123, a été inaugurée jeudi à Sidi Bel Abbès, lors d'une cérémonie présidée par le Directeur général de cette institution financière, Latreche Lazhar. Le responsable a indiqué, lors d'un point de presse qu'il a animé à cette occasion, que l'inauguration de cette agence implantée au quartier des "Trois Frères Martyrs Adnane" à Sidi Bel Abbès, la deuxième du genre dans la wilaya, intervient pour consolider les efforts de développement de la région et pour contribuer à financer l'activité économique, en accompagnant les opérateurs économiques de cette collectivité locale, qui recèle des capacités industrielles et agricoles non négligeables. M. Latreche a, par ailleurs, mis en relief les divers services et prestations qu'offre la BEA, notamment en ce qui concerne les crédits de consommation, particulièrement ceux destinés à l'acquisition de véhicules, affirmant dans le même contexte que son institution s'attelle à appuyer l'opération de commercialisation de voitures produites localement, soit par le biais du financement classique, soit par le biais des crédits de la finance islamique. Le Directeur général de la BEA a, d'autre part, indiqué que son établissement financier est prêt à recevoir les demandes de prêts bancaires et le dépôt des dossiers, qui seront traités dans un laps de temps très court, ajoutant que la BEA est disposée à prendre en charge 90% du volume du crédit sollicité, en prenant en considération les critères de l'âge et du revenu du demandeur. S'agissant des modes de financement conformes à la finance islamique, M. Latreche a déclaré que la BEA a réalisé une progression notable dans ce domaine, faisant savoir à ce propos que son institution a octroyé, depuis une année et demie, date du lancement de cette offre financière, pas moins de 31 milliards de dinars. Le responsable de la BEA a, en outre, relevé que 85 agences relevant de son institution, réparties à travers le territoire national, commercialise ce produit. De son côté, le wali de Sidi Bel Abbès, Samir Chibani, a affirmé que cette infrastructure moderne réalisée en un temps record intervient pour accompagner et soutenir la dynamique de développement de la wilaya, notamment depuis la promulgation de la loi sur l'investissement 23/17, ce qui permettra de financer les projets d'investissement et facilitera également le financement des petites et moyennes entreprises et des startups, en plus de booster le marché de l'emploi.

## ALGER

## Clôture du Salon national de l'investissement vert: trois projets innovants distingués

Le Salon national de l'investissement vert, organisé par l'association "Rencontre des jeunes d'Algérie" a fermé ses portes, jeudi à Alger, avec la distinction de trois projets innovants dans le domaine de l'économie circulaire. Les membres du jury ont choisi trois projets présentés par des jeunes participants, issus de 30 wilayas, dans les domaines du recyclage du bois et du papier, de l'utilisation des aliments pour animaux de la serriculture, ainsi qu'un projet axé sur le recyclage des déchets végétaux et alimentaires.

A cet égard, le président de "Rencontre des jeunes d'Algérie", Abdelmalek Belaouar, a affirmé que les trois projets primés parmi 90 projets innovants "bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien en vue de les concrétiser sur le terrain", saluant par la même occasion "le soutien et l'intérêt que l'Etat accorde à la jeunesse afin de l'intégrer dans la vie publique et de contribuer au développement économique". De son côté, le président du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd a salué cette initiative qui concrétise, selon lui, "la stratégie tracée par l'Etat pour encourager les jeunes et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets et idées".

Pour leur part, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont mis en avant "les réformes entreprises par l'Etat et qui ont permis l'accès de la jeunesse, notamment aux assemblées élues, en tant que force sur laquelle on peut compter pour réaliser la renaissance économique".

A ce occasion, une convention a été signée visant à accompagner les projets présentés dans le domaine du recyclage et de l'économie circulaire.

## CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE Les véhicules immatriculés en 2022 concernés à partir de janvier 2024

Les propriétaires de véhicules particuliers immatriculés en 2022 sont tenus de les présenter au contrôle technique périodique à compter du 1er janvier prochain, au niveau des agences de contrôle agréées par le ministère des Transports, réparties sur l'ensemble du territoire national, indique un communiqué de l'Etablissement national de contrôle technique automobile (ENACTA).

L'ENACTA informe l'ensemble des propriétaires de véhicules particuliers immatriculés en 2022 et mis en circulation depuis deux (2) ans qu'ils sont tenus de présenter leurs véhicules au contrôle technique périodique auprès des agences de contrôle agréées par le ministère des Transports, réparties sur l'ensemble du territoire national, à compter du 1er janvier 2024", précise le communiqué.

La même source a ajouté que le contrôle technique périodique doit être effectué selon la date d'immatriculations de ces véhicules portées sur leur carte grise.

A titre d'exemple, "le véhicule dont la carte grise a été délivrée le 2 janvier 2022 est concerné par le contrôle technique périodique avant le 2 janvier 2024, et celle délivrée le 1er février 2022 doit être présenté au contrôle technique avant le 1er février 2024", explique l'ENACTA. A ce propos, les propriétaires de véhicules concernés sont tenus de respecter "la procédure de présenter leurs véhicules au niveau des agences de contrôle technique automobile agréées dans les délais impartis", ajoute la même source.

## ORAN

## Inauguration du salon de l'automobile et de la moto avec l'exposition de 32 modèles de véhicules

Le Salon de l'automobile et de la moto a été inauguré, jeudi, au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed", avec la participation de trois concessionnaires automobiles et trois autres de la moto, au milieu d'une grande affluence de citoyens.

Le nombre total des véhicules et motos exposés par les six concessionnaires a atteint pas moins de 32 modèles, entre véhicules touristiques et utilitaires asiatiques et européens, outre la participation de représentants de trois banques publiques et privées, dans le cadre du financement pour

l'acquisition de véhicules. Le représentant de l'organisateur du Salon, Larbi Belarbi, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que le but de l'organisation de ce salon, qui revient dans la capitale de l'Ouest après cinq années d'absence, est "d'éradiquer la spéculation par une offre de véhicules à des prix acceptables".

Il a, par ailleurs, ajouté que le salon est une opportunité pour les citoyens de déposer leurs demandes, afin de recevoir les véhicules dans les délais fixés dans le cahier des charges, signé par les concessionnaires,

## COMMERCE

## Marchés de gros : Zitouni demande la réalisation d'une étude en vue de moderniser la gestion de la société "Magros"

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a donné, jeudi, des instructions aux cadres de la société de réalisation et gestion des marchés de gros "Magros", à l'effet de réaliser des études dans le but de moderniser la gestion de la société et de ses marchés régionaux, avec pour objectif le développement du réseau de distribution en réponse aux besoins du marché et des citoyens, tout en améliorant sa performance économique et en diversifiant son activité, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces orientations ont été données, lors d'une séance de travail que le ministre a tenue avec les cadres de la société "Magros", en présence des cadres centraux du ministère, dans le cadre d'une visite de travail qu'il a effectuée à la société, précise la même source.

Après avoir écouté un exposé sur la stratégie de la société au cours des années à venir, M. Zitouni a appelé à "réaliser des études qui visent à moderniser la gestion de la société et ses marchés régionaux, en vue de développer le réseau de distribution et répondre aux besoins du marché et des citoyens d'une part, et améliorer la performance économique de la société et diversifier son activité d'autre part", lit-on dans le communiqué du ministère. A ce titre, le ministre a mis en avant "l'importance de



consolider la compétence et l'efficacité du travail des marchés, à travers l'ouverture de nouveaux espaces dédiés aux produits alimentaires et la mise en place des coopérations lucratives avec les grandes surfaces com-

merciales ou étrangères". Pour le ministre, la société "Magros" peut également "jouer un grand rôle dans la régulation du marché national des fruits et légumes et la protection des agriculteurs, tout en les encourageant à produire plus, à travers l'achat de leurs produits directement et leur vente sur les marchés régionaux de gros, ce qui contribue", selon le communiqué, "à mettre un terme aux intermédiaires".

## Examen des préparatifs en cours pour approvisionner le marché national en viandes rouges

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, mercredi 27 décembre 2023 au soir, au siège du ministère, le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ainsi que le président de la Fédération nationale des Viandes rouges et dérivées, pour examiner les préparatifs en cours pour l'approvisionnement du marché national en viandes rouges.

"Le ministre du Commerce et de la Promotion des exporta-

tions, M. Tayeb Zitouni, a reçu, mercredi 27 décembre 2023 au soir, au siège du ministère, le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, M. Issam Bedrissi, en compagnie du président de la Fédération nationale des Viandes rouges et dérivées, M. Kheir Merouane, pour examiner les préparatifs en cours pour l'approvisionnement du marché national en viandes rouges notamment celles importées", a précisé le communiqué.

## FISCALITÉ

## Recyclage des déchets: adoption d'un décret exécutif portant facilitations fiscales au profit des investisseurs (ministre)

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a annoncé, jeudi à Alger, la récente adoption par le Gouvernement d'un projet de décret exécutif portant plusieurs facilitations fiscales au profit des investisseurs dans le domaine du recyclage des déchets.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la capitale, Mme Dahleb a assuré que ce décret "constitue un facteur incitatif à même d'encourager la transition vers l'économie circulaire".

Le projet de décret conjoint avec le ministère des Finances vise à "définir les déchets ménagers recyclables et les modalités d'application des exonérations et facilitations fiscales accordées aux per-

sonnes physiques exerçant des activités de collecte des déchets recyclables", a-t-elle indiqué.

La ministre a également précisé que ce projet de décret "vise à lutter contre la collecte informelle des déchets, à créer de la richesse et des emplois et surtout à protéger l'environnement".

Accompagnée du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, de la présidente de l'Assemblée populaire de wilaya, Nadjiba Djilali, et de cadres du ministère et de la wilaya, Mme Dahleb s'est, en outre, rendue au Jardin d'essai botanique du Hamma, où elle a présidé une cérémonie de signature, par l'Etablissement de gestion du Jardin du Hamma, de deux conventions en matière de formation environnementale avec le Centre national

de développement des ressources biologiques (CNDRB) et le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNEF).

La deuxième étape de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la situation environnementale de la capitale, a été la station de traitement des eaux usées de Baraki, où un exposé a été présenté sur les expériences d'incinération conjointe des boues d'épuration.

La ministre a achevé sa visite en se rendant au Centre d'enfouissement technique Hamci "GECETAL", où elle a donné le coup d'envoi de la réalisation de la cinquième tranchée d'enfouissement, qui s'inscrit dans le cadre de l'augmentation des capacités du centre pour accueillir les déchets ménagers et assimilés.

en l'occurrence dans un délai maximum de 45 jours. Dans le même sillage, il a souligné que certaines marques exposées s'engagent à livrer les véhicules demandés immédiatement après que les demandeurs aient payé leurs sommes, faisant observer qu'aucune offre promotionnelle n'a été adoptée à l'occasion, car les mêmes prix proposés par les concessionnaires sont pratiqués au niveau de leurs showrooms.

Les citoyens, qui ont visité le salon dès les premières heures, ont exprimé leur satisfaction de l'arrivée des véhicules

qu'avaient promis les concessionnaires.

Certains visiteurs espéraient également que d'autres marques entreraient sur le marché national, au cours de la nouvelle année 2024, pour permettre aux citoyens d'acquérir des voitures, selon leurs envies et leurs capacités financières.

A noter que le salon, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par les autorités locales, s'étalera sur dix jours entiers et sera clôturé le 6 janvier prochain, selon la même source.

## PÉTROLE

### Le Brent poursuit sa baisse

Les prix du brut poursuivaient leur recul jeudi, le retour de pétroliers de grands armateurs en mer Rouge rassurant le marché qui craignait des problèmes d'approvisionnement par cette zone clef.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, dont c'est le dernier jour de cotation, baissait vers midi de 1,05%, à 78,81 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, perdait 1,13%, à 73,27 dollars.

Selon des analystes, la poursuite de la baisse s'explique par certaines inquiétudes immédiates concernant les problèmes d'approvisionnement qui "ont commencé à se dissiper".

Par ailleurs, les investisseurs attendent jeudi la publication de l'état des



stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'infor-

mation sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 22 décembre. La fédération des

### Recul plus fort que prévu des stocks hebdomadaires de pétrole brut aux Etats Unis

Les réserves commerciales de pétrole brut ont reculé plus qu'attendu la semaine dernière aux Etats-Unis et celles d'essence également, selon des chiffres publiés jeudi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Durant la semaine achevée le 22 décembre, les stocks ont diminué de 6,9 millions de barils alors que les analystes prévoient une baisse moyenne de 2,85 millions de barils, selon un consensus

établi par Bloomberg News. Les stocks d'essence ont reculé de 0,6 million de barils, un peu plus que les projections des analystes (-0,2 million). Les réserves commerciales de brut se montent ainsi à 436,6 millions de barils. Le

taux d'utilisation des capacités des raffineries s'est accéléré à 93,3% contre 92,4% la semaine d'avant.

La production américaine de brut est restée stable à un record historique de 13,3 mil-

lions de barils par jour. En cette période de déplacements pour les fêtes de fin d'année, la demande des produits finis a nettement augmenté.

Elle est passée de 20,78 millions de barils par jour la semaine dernière, à 21,41 mbj. La demande d'essence a augmenté de 439.000 barils par jour (-293.000 barils par jour) et celle de kérósène de plus d'un demi-million. Les importations ont diminué de

professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mercredi que les stocks de brut avaient monté d'environ 1,84 million de barils la semaine dernière, et ceux d'essence avaient baissé de 482.000 barils.

Les données de l'API sont réputées toutefois moins fiables que celles de l'EIA.

Les analystes tablent pour leur part sur une baisse de 2,85 millions de barils des réserves commerciales de brut, et sur une légère baisse d'environ 250.000 barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

## BOURSES MONDIALES

### Le calme domine les marchés

Les Bourses mondiales évoluent en légère hausse mercredi, dans un marché calme, comme à l'habitude durant les fêtes de fin d'année, et en l'absence de publication économique susceptible de perturber les cours.

En Europe, Londres a clôturé en hausse de 0,36%, Francfort a grappillé 0,21% et Paris a fini stable (+0,04%).

La séance de mercredi ne réserve pas de statistiques majeures qui pourraient influencer les marchés. A New York, vers

16H45 GMT, le S&P 500 (+0,05%) et le Nasdaq (+0,03%) étaient stables, tandis que le Dow Jones gagnait 0,21%. Malgré le calme ambiant de la séance, l'indice élargi S&P 500 évoluait près de son record historique de janvier 2022, établi à 4.796,56 points.

Sur le marché obligataire, le taux de l'emprunt français à dix ans reculait pour s'afficher à 2,40% contre 2,48% vendredi, se rapprochant de son plus bas en clôture depuis décembre 2022. Celui des Etats-

Unis à même échéance évoluait à 3,82% contre 3,90% mardi. Les prix du pétrole se repliaient légèrement. Vers 16H45 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, baissait de 1,27%, à 80,04 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, perdait 1,42%, à 74,50 dollars. Sur le marché des changes, le dollar reculait de 0,68%, à 1,1119 dollar pour un euro.

## JAPON

### La Bourse de Tokyo ouvre en repli, le yen s'apprécie

La Bourse de Tokyo annulaient jeudi matin une partie de ses gains des dernières séances sur fond d'un retour de l'appréciation du yen, une tendance de change négative pour les valeurs japonaises exportatrices. L'indice Nikkei cédait 0,6% à 33.479,94 points vers 00H55 GMT et l'indice élargi Topix perdait 0,27% à 2.358,95 points. Les marchés occiden-

taux ont légèrement progressé mercredi, mais insuffisamment pour servir jeudi de catalyseur à la Bourse de Tokyo, en l'absence d'indications économiques majeures en cette période de fêtes de fin d'année. Le marché nippon était par conséquent plus exposé au petit rebond du yen par rapport au dollar, lié à la perspective de baisses des taux de la Réserve fédérale

américaine (Fed) en 2024. Les titres des constructeurs automobiles japonais, particulièrement sensibles aux fluctuations du yen du fait de leurs activités très importantes à l'étranger y compris aux Etats-Unis, reculaient: Toyota lâchait 0,63%, Honda 0,44% et Nissan 0,65%.

Le dollar descendait à 141,42 yens vers 00H50 GMT, contre 141,83 yens mercredi à

21H00 GMT. La monnaie européenne reculait aussi face à la devise nipponne, à raison d'un euro pour 157,24 yens contre 157,51 yens la veille. Un euro s'échangeait par ailleurs pour 1,1114 dollar, contre 1,1105 dollar mercredi à 21H00 GMT. Le marché du pétrole était quasi stable: vers 00H40 GMT le baril de WTI américain se repliait à peine de 0,08% à 74,05 dollars.

### Repli moins important que prévu de la production industrielle en novembre

La production industrielle au Japon a reculé en novembre pour la première fois en trois mois, mais moins que prévu, selon des données préliminaires publiées vendredi par le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (Meti).

La production manufacturière a faibli de 0,9% en novembre sur un mois, selon ces chiffres provisoires, alors que les économistes du consensus Bloomberg avaient misé sur une baisse bien plus marquée (-1,6%).

L'automobile, les machines électriques et l'informatique ainsi que les machines industrielles ont été les secteurs ayant le plus contribué à la baisse de la production le mois dernier, a précisé le

Meti. Les expéditions de biens manufacturés nippons ont diminué de 1,3% sur un mois, tandis que l'évolution des stocks a été quasi nulle (+0,1%).

Les ventes au détail dans l'archipel ont par ailleurs dépassé les attentes en novembre (+1% sur un mois), leur plus forte hausse depuis juillet, selon des chiffres également publiés jeudi par le Meti, qui reflètent notamment l'effet dopant sur la consommation du retour en masse des touristes étrangers dans le pays.

Ces données renforcent la probabilité d'un léger rebond de la croissance au quatrième trimestre au Japon, qui pourrait ainsi éviter de tomber en récession après un repli de 0,7% de son PIB au troi-

sième trimestre, selon une deuxième estimation publiée début décembre.

## CHINE

### Hausse des entités commerciales nouvellement enregistrées de janvier à novembre 2023

Le nombre d'entreprises nouvellement enregistrées en Chine a augmenté au cours des onze premiers mois de l'année 2023, selon les données publiées mercredi par l'Administration d'Etat de contrôle du marché. Plus de 30,2 millions de nouvelles entités commerciales ont été créées au cours de la période considérée, en hausse de 10,5% sur un an. Les entreprises nouvellement

## MONNAIES

### Le yen grimpe face au dollar

Le yen grimpait jeudi, profitant des spéculations sur les baisses prochaines des taux des principales banques centrales quand la Banque du Japon pourrait quant à elle mettre fin plus tôt qu'anticipé à sa politique de taux négatifs.

Face au billet vert, le yen grimpait dans la matinée de 0,80% à 140,70 yens pour un dollar, évoluant ainsi à son plus haut niveau depuis fin juillet.

La perspective d'une baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) et en parallèle de la fin des taux négatifs au Japon pèse sur le billet vert et profite par comparaison au yen. A l'inverse de la Fed et de nombreuses autres banques centrales, qui ont vivement relevé leurs taux directeurs face à l'inflation depuis l'an dernier, la Banque du Japon (BoJ) est restée déterminée à conserver une politique monétaire ultra-accommodante, afin de soutenir l'économie nipponne. Le dollar américain continue par ailleurs de s'affaiblir pendant la période des fêtes.

Face à un panier de grandes monnaies, le Dollar Index évoluait à 100,685 points, un plus bas depuis juillet. Le dollar américain a fortement baissé par rapport aux principales devises, permettant à l'euro, à la livre sterling et au yen d'étendre leurs gains, expliquent des analystes.

### Le franc suisse au plus haut depuis 2011 face au dollar

Le franc suisse grimpait fortement mercredi face au dollar et dans une moindre mesure face à l'euro, atteignant un sommet depuis 2011 par rapport au billet vert. Vers 20H50 GMT, la devise suisse prenait 1,31% face au billet vert, à 0,8427 franc suisse pour un dollar, un plus haut depuis septembre 2011.

Elle se renforçait également face à la monnaie européenne, à 0,9362 franc suisse pour un euro.

Le franc suisse, valeur refuge, profitait des attentes du marché de baisses des taux d'autres banques centrales que l'institut monétaire helvétique. Le dollar était affaibli par un repli des rendements obligataires sur les bons à deux ans, qui fléchissaient à 4,24% contre 4,35% la veille.

Ceux à dix ans baissaient à 3,79% contre 3,89% mardi. Le billet vert baissait de 0,61% face à l'euro, à 1,1109 pour un euro. Le Dollar index, qui compare la devise américaine à un panier de monnaies, reculait de 0,46% à 100,99 points.

## ACIER

### Les Etats Unis prolongent à leur tour la suspension des droits de douanes

Les Etats-Unis ont à leur tour annoncé jeudi la prolongation de la suspension des droits de douanes sur les importations d'acier et d'aluminium européens, mis en place en 2018 par l'ancien président Donald Trump, une dizaine de jours après une annonce similaire côté européen. Le décret de la Maison blanche a été signé par le président Joe Biden et doit entrer en vigueur le 1er janvier, alors que la suspension devait initialement s'achever le 31 décembre.

Cette suspension sera effective jusqu'au 31 décembre 2025, soit au-delà de la période annoncée par l'Union européenne (UE), qui avait de son côté annoncé une suspension des taxes sur les produits américains, qui avaient été décidées en représailles, jusqu'au 31 mars 2025.

En agissant ainsi, le président s'assure que nous continuons à disposer d'industries de l'acier et l'aluminium dynamiques aux Etats-Unis, qui sont nécessaires à la sauvegarde de notre sécurité nationale", a estimé dans un communiqué la secrétaire américaine au Commerce, Gina Raimondo.

**BATNA****Un nouveau quota de 6.232 logements de divers types (wali)**

La wilaya de Batna a bénéficié d'un nouveau quota de logements composé de 6.232 unités de divers types, a déclaré jeudi, le wali, Mohamed Benmalek.

Ce quota qui représente une "première tranche" du programme 2024 est constitué de 1.500 logements publics locatifs (LPL), 3.000 aides au logement rural et le reste des logements promotionnels aidés et des lots à bâti, a précisé, le chef de l'exécutif local dans un point de presse en marge d'une cérémonie en l'honneur du club sportif amateur de Théniet El Abed de volley-ball, Castel.

M. Benmalek a assuré que le lancement des travaux de réalisation de ce nouveau quota sera effectué "prochainement", et ce conformément au respect des normes et après sa répartition équitable sur les 61 communes de la wilaya.

Cette opération est venue après l'affectation des terrains nécessaires se prêtant pour accueillir près de 10.000 logements et les efforts sont déployés pour dégager des assiettes foncières capables d'accueillir plus de 10.000 autres unités en prévision de la



"deuxième tranche" de l'année 2024, a affirmé le wali.

Le quota de Batna passe ainsi à 9.982 unités de divers types en tenant compte des 3.750 unités accordées pour la wilaya à fin 2022, a noté M. Benmalek qui a rappelé que la wilaya n'a pas bénéficié depuis 2018 de nouveaux quotas en raison du non-lancement pour diverses causes de la réalisation de 3.600 unités. "Après l'exécution des anciens programmes, on a commencé à préparer la réalisation de nouveaux pôles urbains

dans la commune de Djerma où un terrain a été dégagé pour plus de 20.000 logements, à Oued Azab dans la commune d'Ayoune Lasafra et dans la commune de Boumia", a ajouté M. Benmalek. Le club Castel de volleyball de Théniet El Abed a été honoré après la sélection de la moitié de son effectif par l'équipe nationale militaire de volleyball qui a remporté le titre du championnat arabe militaire de la discipline organisé décembre courant en Arabie Saoudite.

**BOUMERDES****Le parachèvement de l'éradication des chalets interviendra en 2024 (wali)**

Le parachèvement de l'éradication des chalets installés au lendemain du séisme du 21 mai 2003 à Boumerdes, interviendra au plus tard, en 2024, a affirmé, jeudi, la wali Faouzia Naâma.

La wali qui répondait aux préoccupations des élus au 2e jour de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), a révélé que le taux d'éradication de ces chalets est actuellement estimé à 92%, estimant "fort possible" de parachever cette opération "au cours de l'année

2024, au plus tard". Elle a précisé que "l'échéance fixée pour l'éradication totale de ces chalets, dont la démolition a été officiellement entamée à la fin 2016, coïncidera avec le parachèvement des projets de logements destinés à l'éradication des chalets à travers la wilaya, soit près de 6700 unités actuellement en cours de réalisation". Ce taux représente près de 14.000 chalets démolis à ce jour, sur un total de 14.917 unités installées sur 96 sites à travers 28 communes de la wilaya

au lendemain du séisme de 2003", a ajouté Mme Naâma. A ce jour, la wilaya a enregistré le relèvement d'une population globale de plus de 40.000 âmes, à travers 20 communes, avec la récupération d'un foncier de plus de 800 ha, destiné à l'implantation de programmes de logements et d'équipements publics, selon la même source. La réalisation de ces logements destinés à l'éradication des chalets, s'inscrit au titre d'un programme global de 126.261 unités,

toutes formules confondues, affectées à la wilaya de Boumerdes depuis 2002, dont 92.924 unités, soit un taux de 60%, concrétisées. Quelque 26.881 autres unités sont en cours de réalisation, tandis que 5.036 sont en cours de lancement et 3.600 accusent un retard dans leur lancement, en raison d'un déficit en foncier notamment. A cela s'ajoutent près de 30.000 aides à la construction rurale, dont 24.000 déjà concrétisées et le reste en cours de réalisation.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE****11 morts et 387 blessés en zones urbaines en une semaine**

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 387 autres ont été blessées dans 326 accidents corporels de la circulation au niveau des zones urbaines entre le 19 et le 25 décembre, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sécurité nationale.

Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+83), de blessés (+97) et de morts (+8), par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente, a précisé la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), en

raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre des raisons liées à l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) appelle, à nouveau, les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour tout signalement.

**MOSTAGANEM****Démantèlement d'un réseau criminel national d'escroquerie via les réseaux sociaux**

La brigade de lutte contre la cybercriminalité de la Sécurité de wilaya de Mostaganem a réussi à démanteler un réseau criminel national composé de quatre (4) individus spécialisés dans l'escroquerie via les réseaux sociaux, a indiqué, jeudi, un communiqué de ce corps de sécurité. La même source a expliqué que l'opération a eu lieu après que les services de sécurité aient reçu deux plaintes distinctes de deux victimes, déclarant avoir fait l'objet d'escroquerie via le réseau social "Instagram". Le réseau criminel a trompé les deux victimes en leur faisant croire de

leur vendre des Smartphones à des prix attractifs. La première victime a payé 100.000 dinars au propriétaire du compte Instagram pour l'achat du téléphone, mais elle a découvert, par la suite, qu'il s'agissait d'une arnaque, a-t-on ajouté. La deuxième victime a contacté un autre compte pour obtenir un Smartphone, versant au début la somme de 124.000 dinars. Le suspect lui avait fait croire qu'il lui avait envoyé sa commande par colis à l'une des agences de Mostaganem, où il devait payer le reste de la somme estimée à 126.000 DA. N'ayant pas

reçu le téléphone, la victime a tenté de contacter le suspect, mais ce dernier a supprimé son compte, définitivement, des réseaux sociaux, a-t-on indiqué. Après des investigations électro-niques, la brigade a pu identifier deux suspects dans la première affaire, qui sont originaires de la wilaya d'Oran et l'identité des suspects dans la seconde affaire, originaires de la wilaya de Biskra, a-t-on à savoir. Une procédure judiciaire a été engagée contre les deux suspects, qui seront présentés devant le parquet près le tribunal de Mostaganem.

**KHENCHELA****Vers la distribution de 400 logements LPL à Babar durant le 1er semestre 2024 (APC)**

Au total 400 logements publics locatifs (LPL) seront distribués dans la commune de Babar (wilaya de Khencelia) au cours du premier semestre 2024, apprend-on jeudi du président de l'assemblée populaire de cette collectivité locale. "La commission d'enquête sur les dossiers des demandeurs poursuit son travail pour l'élaboration et l'annonce de la liste des bénéficiaires de ce quota dont les travaux touchent à leur fin en vue d'en permettre la distribution au cours du premier semestre 2024", a précisé à l'APS Lakhdar Abidi.

Le taux d'avancement des travaux du projet est actuellement de 88% et l'entreprise de réalisation apporte actuellement les ultimes retouches parallèlement aux actions d'aménagement extérieur et de raccordement aux divers réseaux, a-t-il précisé. M. Abidi a fait état également de la réalisation en cours de 70 logements de même type au titre d'un projet inscrit en 2022 et lancé en 2023, relevant que son suivi est assuré par les services de la direction du logement pour sa réception dans les délais fixés.

Le président de l'APC de Babar a annoncé la prochaine distribution des arrêtés d'attribution de 452 lots terrain à bâti de lotissements sociaux. Il a également souligné la poursuite de l'étude des dossiers en vue de la distribution au second semestre 2024 de pas moins de 613 autres lots à bâti de lotissements sociaux à l'agglomération rurale Ain Djeboue et au chef-lieu de la commune.

**BOUIRA****Vaste campagne de sensibilisation sur les dangers des accidents de la route**

Une vaste campagne de sensibilisation sur les dangers des accidents de la route, a été lancée à Bouira avec la participation des différents services de la wilaya, dont notamment les services de sécurité et de la protection civile, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Entamée depuis plusieurs jours, la campagne se poursuit pour couvrir toutes les communes de wilaya, et elle vise à sensibiliser les automobilistes sur les dangers relatifs aux accidents de la route souvent causés par le non respect du code de la route et l'excès de vitesse, ont expliqué les services de la wilaya.

Les services de la police, ainsi que de la Gendarmerie nationale, et de la protection civile, prennent part à cette opération afin d'expliquer aux usagers de la route les différentes mesures de prévention face à la recrudescence des accidents de la route notamment à Bouira, où plusieurs personnes ont trouvé la mort cette semaine et plusieurs autres ont été blessées. Une opération en ce sens a été menée jeudi matin dans la commune de Souk Lakhlis (Ouest de Bouira), où les services de la gendarmerie nationale et de la protection civile ont pu se rapprocher des automobilistes pour leur distribuer des dépliants ainsi que des prospectus contenant les différentes mesures de prévention contre les accidents de la route, notamment en cette période d'hiver.

Au chef-lieu de la wilaya, et sur la route menant de Bouira vers Ain Lahdjar, les services de la police et de la gendarmerie nationale ainsi que de la protection civile ont dressé un barrage pour sensibiliser les automobilistes sur les risques émanant des accidents de la route. "Nous sommes là pour sensibiliser les citoyens, notamment les automobilistes sur les risques liés aux accidents de la route, qui est un phénomène qui ne cesse de s'amplifier à Bouira, à cause de plusieurs facteurs notamment le facteur humain", a expliqué à l'APS une officière de la Gendarmerie nationale, le capitaine Kamilla Gouanane.

Elle a expliqué que la campagne met en garde sur les dangers de l'excès de vitesse, des dépassements dangereux, du manque de vigilance notamment en ces temps de froid où la chaussée est souvent glissante. Il s'agit aussi de sensibiliser autour du respect du code de la route pour éviter le danger, a-t-elle dit. Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, un espace pour inculquer aux enfants la culture d'une bonne conduite sur la route, a été inauguré jeudi à la cité 338 de la ville de Bouira, en présence du wali Abdelkrim Laâmouri, et du procureur général de la Cour de Bouira, M. Djâad Cherif, et des membres de la commission sécurité de wilaya. La campagne se poursuit jusqu'au 15 janvier 2024, et les services de la gendarmerie nationale ont durci les opérations de contrôle et de répression sur les routes contre les mauvais conducteurs, a-t-on souligné. Il y a quelques jours, un bus de transport de voyageurs a été percuté par un tracteur sur la route nationale (RN) 18 à Ain Lahdjar, causant la mort de deux personnes, ainsi que des blessures à plusieurs autres passagers, rappelle-t-on. Dimanche dernier, cinq personnes ont été grièvement blessées dans un carambolage survenu sur l'autoroute Est-Ouest à El Asnam (Est de Bouira), et ayant impliqué 16 véhicules et un camion. Le conducteur du camion a perdu les freins de son véhicule et percuté plusieurs voitures sur la descente autoroutière d'El Asnam, avaient expliqué les services de la protection civile.

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO****Au moins 40 personnes tuées dans des éboulements provoqués par des pluies dans l'est du pays**

Au moins 40 personnes ont trouvé la mort dans la nuit de mardi à mercredi suite aux éboulements provoqués par les pluies qui se sont abattues sur Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon un responsable du gouvernement provincial.

Au moins 20 personnes ont perdu la vie à Bukavu et 20 autres corps ont été retrouvés dans le village de Burihinyi, situé à 50 km de Bukavu, a indiqué un membre du cabinet du gouverneur provincial. Les autorités provinciales ont déclaré avoir dépêché plusieurs équipes de secours dans les zones sinistrées pour chercher des victimes. La semaine dernière, au moins 20

personnes ont été tuées dans un éboulement survenu dans le village de Kallingi, en territoire de Mwenga du Sud-Kivu et les pluies diluviales ont provoqué des dégâts considérables, rappellent des observateurs locaux. Les inondations et les glissements de terrain liés à la saison des pluies sont courants en RDC et entraînent souvent des répercussions dévastatrices.

**BOLIVIE****Trois morts et 19 blessés après la chute d'un autocar dans un ravin**

Au moins trois personnes sont mortes et 19 autres blessées après qu'un autocar a plongé dans un ravin d'environ 100 mètres de profondeur dans le nord de La Paz, capitale de la Bolivie, ont annoncé jeudi les autorités locales.

L'autocar, appartenant à la société Flota Yunguena, est tombé jeudi matin sur l'autoroute reliant Caranavi à Alto Beni, a déclaré à la presse le lieutenant Wilfredo Juarez, du département de la circulation de la province de Caranavi. L'équipe de recherche et de sauvetage et des membres de la police rurale et des frontières ont sauvé les blessés, qui ont été transportés dans un centre médical de Caranavi.

Le département de la circulation de Caranavi enquête sur les causes de l'accident. Bien qu'il n'y ait pas encore de rapport officiel sur l'accident, M. Juarez a souligné que les routes menant au nord de La Paz avaient subi des glissements de terrain et que la visibilité était faible en raison des conditions météorologiques.

**CHINE****Nouvelle alerte organique au brouillard épais**

L'observatoire national de la Chine a renouvelé une alerte au brouillard épais dans certaines parties du pays. Jeudi matin, des brouillards épais devraient affecter des parties du Hebei, du Shandong, du Henan, de l'Anhui, du Jiangsu, de Shanghai, du Zhejiang, et de Chongqing, selon le Centre météorologique national. La visibilité dans certaines zones affectées sera réduite à moins de 200 mètres, a annoncé le centre. Les conducteurs sont invités à contrôler leur vitesse afin d'assurer la sécurité, tandis que des mesures devraient être prises dans les aéroports, sur les autoroutes, et au niveau des terminaux de ferry, pour garantir la sécurité routière, a poursuivi le centre. La Chine dispose d'un système d'alerte au brouillard à trois couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi de l'orange et du jaune.

**INDE****13 morts dans une collision entre un autocar et un camion-benne**

Au moins 13 personnes ont péri et 14 autres ont été blessées dans une collision frontale entre un autocar et un camion-benne dans l'Etat du Madhya Pradesh, dans le centre de l'Inde, a annoncé la police jeudi.

L'accident a eu lieu mercredi soir dans le district de Guna, à environ 211 km au nord de Bhopal, la capitale du Madhya Pradesh. "Hier soir, un

autocar transportant des passagers est entré en collision frontale avec un camion-benne sur la route Guna-Aron. Suite à la collision, l'autocar a pris feu et 12 personnes ont été tuées sur place. Plus tard, un autre corps a été retrouvé sur le lieu de l'accident, et l'on soupçonne qu'il s'agit de celui du conducteur du camion-benne", a déclaré un responsable de la po-

lice. "Au total, 13 personnes ont perdu la vie dans ce tragique accident et 14 autres seraient blessées", a-t-il précisé. La police a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident. Selon les autorités, environ 150 000 personnes sont tuées chaque année dans un demi-million d'accidents de la route dans ce pays d'Asie du Sud.

**AUSTRALIE****Un adolescent tué par un requin**

Un adolescent de 15 ans a été tué par un requin dans un spot de surf reculé de l'Etat d'Australie du Sud, a annoncé vendredi la police.

L'attaque s'est produite jeudi après-midi au large d'Ethel Beach, dans la péninsule de Yorke, a indiqué la police dans un communiqué. "Malheureusement, le corps d'un adolescent a été récupéré

dans l'eau", a-t-elle ajouté, précisant que la victime était originaire de la banlieue sud d'Adelaide. Selon un habitant d'Ethel Beach cité par le quotidien d'Adelaide The Advertiser, un autre surfeur a tenté de se porter au secours de l'adolescent qui venait d'être mordu à une jambe. "Le requin faisait des ronds autour d'eux pendant que le gars ti-

rait le garçon hors de l'eau. Il y avait beaucoup de sang", a-t-il dit. On ignore quelle espèce de requin a commis l'attaque, mais les grands requins blancs sont nombreux dans les eaux du sud de l'Australie. En octobre, des témoins avaient vu un requin emporter un surfeur de 55 ans dans sa mâchoire à Granite Beach, également en Australie du

Sud. Le corps n'a jamais été retrouvé. Un grand requin blanc avait été aperçu rôdant dans les environs. En mai, un surfeur de 46 ans avait été attaqué par un requin à Walkers Rock Beach, dans le même Etat. Son corps n'a jamais été retrouvé non plus, les équipes de recherche ne mettant la main que sur un fragment de sa combinaison de surf.

**VENEZUELA****Le nombre de morts violentes en baisse de 25% en 2023**

Le nombre de morts violentes au Venezuela a chuté d'environ 25% en 2023, selon un rapport présenté jeudi par l'Observatoire vénézuélien de la violence (OVV), une ONG de référence en l'absence de statistiques officielles.

"Ces chiffres représentent un changement dans la tendance récente (...) Le taux de 26,8 morts violentes pour 100 000 habitants est une réduction importante de 8,5 points par rapport à ceux enregistrés au cours des années 2021 et 2022, qui s'élevaient à 34,9 et 35,3", indique le rapport de l'OVV. Cependant, selon cette étude basée principalement sur des cas publiés dans la

presse, le Venezuela continue d'être l'un des pays les plus violents d'Amérique latine. Sur un total de 6.973 morts violentes enregistrées par l'OVV en 2023, 1.956 sont des homicides dont 953 ont eu lieu lors d'opérations policières. Le nombre total était de 9.367 en 2022 et de 9.447 en 2021. Ces chiffres ne comprennent pas les disparitions, que l'OVV estime à 1.443 en 2023, contre 1.370 en 2022 et 1.634 en 2021. Ce pays de 30 millions d'habitants a connu une baisse significative du nombre de morts violentes depuis 2016, où l'OVV avait enregistré 28.479 décès de ce type, dans un contexte d'émigration massive et de grave

crise économique.

"La réduction du nombre de morts violentes ne signifie pas nécessairement une réduction de la criminalité, mais plutôt un changement dans la criminalité", souligne toutefois Roberto Briceno-Leon, directeur de l'OVV, pour qui le développement du crime organisé a "monopolisé" la violence face à la faiblesse de l'Etat et donc réduit la légalité d'une criminalité concurrente.

La moyenne mondiale des homicides est de 5,8 pour 100 000 habitants (15 pour 100 000 dans les Amériques), selon le dernier rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

**BÉNIN****Une importante quantité de faux médicaments saisis à Cotonou**

La police béninoise a saisi mardi une importante quantité de faux médicaments dans le quartier d'Adjégoùlè à Cotonou, capitale économique du pays. Selon l'information publiée sur la page Facebook de la police républicaine, la police a effectué une descente surprise dans le quartier.

Deux grandes boutiques ont été perquisitionnées, et l'opération a permis aux agents de police de saisir une importante cargaison de faux

médicaments.

La quantité des produits saisis peut être évaluée à trois chargements de camionnettes bâchées, selon la même source. Depuis 2016, le gouvernement béninois s'est engagé dans la lutte contre les faux médicaments.

De 2017 à mars 2023, plus de 420 tonnes de faux médicaments ont été saisis au Bénin, selon les données de l'agence béninoise de régulation pharmaceutique.

**CHINE****Plusieurs personnes portées disparues dans un accident de bateau dans l'Est du pays**

Deux à quatre personnes sont toujours portées disparues et cinq autres ont été secourues, vendredi, à la suite d'un accident de bateau de pêche dans la province chinoise du Zhejiang (est), ont annoncé les autorités locales. Selon le bureau du port et de la pêche de la ville de Taizhou, l'accident s'est produit dans les eaux proches de l'île de Dongji. Les opérations de recherche et de secours sont toujours en cours.

**FRANCE****Un homme avoue avoir tué sa femme et ses quatre enfants**

Un homme de 33 ans a reconnu avoir poignardé à mort sa femme et ses deux filles et noyé ses deux garçons à Meaux, près de Paris et a été écroué jeudi. Le père de famille a été mis en examen jeudi pour homicides volontaires aggravés et placé en détention provisoire, a annoncé jeudi le procureur de la République, Jean-Baptiste Bladier. L'homme a aussi été mis en examen pour tentative d'assassinat de son père. Durant sa garde à vue, il a assuré qu'il avait entendu des voix lui demandant de "faire du mal" sans parvenir à "identifier un élément déclencheur de son passage à l'acte", toujours selon le procureur cité par l'AFP. "Il a précisé que, depuis les faits, il ne +ressentait rien+ et +se sentait vide+", a ajouté Jean-Baptiste Bladier. La question du suivi psychiatrique s'est posée d'emblée pour cet homme sous traitement pour des troubles psychotiques et dépressifs.

## SAIDAL

**Hausse de 35% du chiffre d'affaire en 2023**

Le chiffres d'affaires du groupe pharmaceutique public, Saidal, devrait s'établir autour de 19,5 milliards de dinars (DA) en 2023, contre 14,6 milliards de dinars en 2022, soit une progression de 35%, a indiqué, mercredi à Alger, son P-dg, Ouacim Koudri.

Il s'exprimait lors d'une réunion de travail, présidée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, consacrée à la présentation du bilan du groupe pour les exercices 2022 et 2023, ainsi que les perspectives de son développement en 2024.

En termes de volumes de production, le groupe a produit pas moins de 130 millions d'unités de vente en 2023, contre près de 107 millions d'unités en 2022, explique son P-dg, ajoutant que le nombre de médicaments produits a atteint 160 produits, "dont 80 qui étaient en rupture".

Ce nombre passera à environ 300 produits en 2024, avec pas moins de 30 nouveaux médicaments destinés aux maladies cardiovasculaires, portant leur nombre à 37 produits fabriqués localement, a-t-il affirmé.

S'agissant des perspectives de 2024, M. Koudri a fait savoir que Saidal prévoit le lancement de la production des matières premières entrant, notamment, dans la production d'insuline, d'antibiotiques et de médicaments d'oncologie.

Il a, dans ce sens, annoncé que l'unité de Saidal de Médéa entamera la production des matières premières destinées aux antibiotiques à partir de juin 2024, rappelant que la capacité de production de cette unité en antibiotiques s'élève à une valeur de 850 millions de dollars, alors que les besoins du marché algérien ne dépassent pas les 250 millions de dollars, ce qui offre à Saidal, selon lui, "la possibilité d'exporter 75% de sa production".

Pour ce qui est de la production de cristaux d'insuline (matière première), elle se fera au niveau de l'unité de Saidal à Batna avec un partenaire chinois, leader dans le domaine, ajoute M. Koudri, affirmant que Saidal fabriquera à Constantine, d'ici à juin 2024, toute la gamme d'insuline, notamment les stylos.

L'année 2024 sera également couronnée par la production, à Constantine, des médicaments d'oncologie en Full process, a annoncé M. Koudri ajoutant qu'une partie de ce type de médicaments seront produits, d'ici là, en conditionnement secondaire et devraient être mis sur le marché au cours du 1er trimestre 2024.

Intervenant à l'occasion, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a estimé que les résultats réalisés par Saidal en 2023 "devraient permettre de réaliser des bénéfices qui profiteront au groupe, notamment pour le prochain exercice".

Soulignant que Saidal devra être la locomotive de l'industrie pharmaceutique en Algérie, M. Aoun a exhorté, dans ce sens, les responsables du groupe à multiplier les efforts pour "transformer cet espoir en réalité".

Rappelant les capacités de production et le capital humain dont dispose Saidal, qui lui "permettent de relever le défi", le ministre a instruit les responsables de concentrer les efforts sur la production de médicaments destinés aux maladies chroniques, en diversifiant l'offre, notamment, la production de l'insuline sous toutes ses formes afin de réduire ses importations.

M. Aoun a également appelé à accélérer le projet de production des médicaments d'oncologie en full process en 2024, permettant à Saidal d'avoir une offre "complète" de produits fabriqués localement.

A signaler que cette réunion de travail s'est déroulée au siège de la direction générale de Saidal en présence des cadres du ministère, du directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), ainsi que des cadres de Saidal.

APS

**MÉDECINE DU TRAVAIL  
Journée d'études à Alger**

Une journée d'études sur la médecine du travail a été organisée, mercredi à Alger, par le ministère de la Santé, en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, sous le thème "La promotion de la santé en milieu professionnel à travers une approche globale multidisciplinaire et intersectorielle", dans le cadre de l'adaptation aux développements socio-économiques enregistrés dans le pays.

Dans une allocution à l'occasion, lue en son nom par le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a affirmé que le renforcement de la santé des travailleurs, à travers la médecine du travail constituait "une condition sine qua non pour le développement économique et social durable", ajoutant que "la santé professionnelle est étroitement liée à la santé publique et au développement des systèmes de santé selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS)". Il a rappelé, dans ce sens, le programme national de santé en milieu de travail, axé sur trois principaux objectifs, dont "la préservation et le renforcement de la santé du travailleur, l'amélioration de l'environnement de travail pour en faire un environnement adapté aux conditions de sécurité et de santé, et le développement de la culture du travail organisé, de manière à garantir la santé et la sécurité professionnelles". Le même intervenant a rappelé, en outre, les services fournis par les Centres hospitalo-universitaires (CHU) et les établissements de santé



publique de proximité (EPSP) dans le domaine de la médecine du travail, ainsi que les services indépendants de certaines établissements, soulignant l'importance de la numérisation de ces services qui "s'inscrivent dans le cadre d'une politique systématique de numérisation du secteur selon le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Il a expliqué, dans ce sens, que cette rencontre est une "plateforme commune pour tous les acteurs" qui permettra de mettre en lumière les acquis et les points forts, outre l'examen des lacunes du programme de santé et de sécurité au travail.

La rencontre "contribuera également à renforcer la stratégie nationale de protection et de prévention des risques professionnels et à aller vers l'adoption d'une politique globale dans ce domaine", a-t-il ajouté.

Evocuant l'accord-cadre entre les employeurs et les structures de santé professionnelle datant de 1995, M. Talhi a appelé à sa révision afin de "l'adapter aux défis et aux changements socio-économiques dans le monde du travail en Algérie".

Pour sa part, le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Akli Berkati a évoqué les

acquis réalisés dans le domaine de la médecine du travail dont l'article 66 de la constitution de 2020 sur le droit garanti par la loi à la protection, à la sécurité et à l'hygiène consacré dans toutes les politiques sociales et sanitaires en Algérie.

Concernant les activités effectuées par les services du ministère, le SG a rappelé le contrôle et l'inspection en 2023 "de plus de 113.000 organismes employeurs, au sujet de la prévention et la sécurité sanitaire et la médecine du travail concernant près de 3 millions et demi de travailleurs, à l'issue desquelles il a été procédé à l'établissement de près de 4.000 procès verbaux d'infraction en la matière, d'où la création de 764 nouvelles commissions paritaires au sein des établissements". La cheffe du service de la médecine du travail à l'établissement hospitalier spécialisé anti-cancer "Pierre et Marie Curie", Pr. Nora Liani, a fait état de "certaines lacunes à combler en matière de médecine de travail telles que la formation des médecins généralistes exerçant cette activité et le développement de la recherche scientifique dans ce domaine".

**FORMATION****Formation de 600 sages-femmes pour exercer dans les wilayas du sud (ministre)**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a annoncé, jeudi à Alger, la formation de 600 sages-femmes qui seront affectées vers les wilayas du sud. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président de l'APN, Messaoud Guesri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que "toutes les préoccupations des wilayas du sud, à l'instar de Bordj Badji Mokhtar, seront prises en charge et seront dotées des ressources humaines et matérielles nécessaires en ce qui concerne le secteur de la santé", relevant que "600 sages-femmes sont actuellement en formation au niveau de l'Institut

de formation paramédicale d'Adrar en prévision de leur affectation vers les wilayas du sud".

Dans le même sillage, le ministre a fait savoir que de nombreuses caravanes médicales "sillonneront les zones d'ombre des wilayas du sud pour prendre en charge les habitants de ces zones en termes de couverture sanitaire nécessaire".

A une autre question concernant l'acquisition d'ambulances pour les polycliniques au niveau de la wilaya de Guelma, le ministre a rappelé que cette wilaya "dispose de 37 ambulances réparties sur tous les établissements sanitaires en fonction des priorités", annonçant l'acquisition de

"nouvelles ambulances au profit des polycliniques qui fonctionnent en système de garde 24/24H pour prendre en charge les cas urgents". Concernant l'augmentation du nombre de postes réservés au concours d'accès au résidant en sciences médicales au niveau de la Faculté de médecine de Sétif, M. Saihi a expliqué que "la détermination du nombre de postes réservés à ce concours se fait sur décision conjointe du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministre de la Santé, dans la limite des affectations financières allouées à cette opération et selon les besoins exprimés dans chaque spécialité par le ministère de la Santé".

**SÉTIF****L'ES Sétif au chevet des enfants malades admis à l'hôpital mère et enfant El Bez**

Les joueurs et staff technique et administratif de l'Entente Sportif de Sétif (Ligue professionnelle 1 de football) accompagnés des responsables du groupe Sonelgaz propriétaire du club ont effectué jeudi une visite aux enfants malades admis au service de chirurgie pédiatrique de l'hôpital mère et enfant El Bez de la ville de Sétif. Des cadeaux

ont été distribués à l'occasion aux enfants malades qui viennent de subir des interventions chirurgicales pour atténuer les souffrances et exprimer la solidarité des Black Eagles avec leurs familles. Le porte-parole du club, Khelil Hedna, a inscrit cette initiative dans le cadre des traditions du club et du groupe Sonelgaz, pionnier en ce domaine, pour

sortir les joueurs vers leur environnement particulièrement cette catégorie d'enfants malades et encourager le staff médical qui veille à leur santé.

Placée sous slogan "Le geste de l'Entente" (Hedaf El Wifak), cette action sera suivie de sorties similaires chaque mois vers différentes régions de la wilaya de sorte à toucher chaque fois une des catégories

sociales précaires, a ajouté M. Hedna. L'entraîneur de l'ES Sétif Franck Dumas a salué l'initiative, estimant que c'est une "opportunité pour remercier le staff médical qui veille sur la santé de ces enfants malades". A rappeler que le club ES Sétif appartient au groupe public Sonelgaz à qui la propriété du club a été transférée officiellement en août passé.

**TIARET****Recrutement de plus de 100 médecins généralistes (responsable)**

Pas moins de 103 médecins généralistes ont été recrutés récemment par la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tiaret, pour rapprocher les prestations médicales des populations notamment celles des zones enclavées, a-t-on appris du directeur du secteur, Ali Bensadek.

M. Bensadek a indiqué que cette opération a contribué au lancement d'activité dans plusieurs points de permanence de nuit à travers neuf (9) communes éloignées ou à forte densité, en plus de l'ouverture de deux services de maternité. Il a été procédé également à la programmation d'une visite du médecin

d'une journée au moins par semaine pour les auscultations médicales dans les salles de soins rurales qui ne disposaient pas de ce genre de prestations dans le passé à cause du manque d'encadrement. Le même responsable a indiqué que les établissements hospitaliers ont bénéficié également d'opérations de recrutement leur permettant d'améliorer leur performance d'une part et d'alléger la pression exercée sur leurs services d'urgence, faisant savoir que les nouveaux points de maintenance prennent en charge la plupart des cas grâce à la disponibilité des radiographies et des analyses.

**AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA****Les syndicats palestiniens de la santé appellent à la solidarité internationale**

Les syndicats palestiniens de la santé ont lancé, jeudi, un appel à leurs collègues du monde entier à se mobiliser en solidarité avec le secteur de la santé en Palestine et s'organiser pour demander notamment un cessez-le-feu, la fin du siège et la fin des restrictions.

Dans un communiqué relayé par des médias, les syndicats, 18 au total, indiquent que "l'implacable campagne génocidaire de l'entité sioniste à Gaza, les assauts militaires récurrents et les années de siège ont infligé des dommages catastrophiques aux infrastructures de santé essentielles".

Depuis la deuxième semaine d'octobre, écrit-on, l'entité sioniste, "a délibérément pris pour cible l'infrastructure sanitaire de Gaza, entraînant la destruction de 22 hôpitaux, 51 centres de soins primaires, 59 ambulances, ainsi que la mort de 565 travailleurs médicaux, dont 106 médecins". Et d'ajouter: "La combinaison des assauts militaires répétés et des pénuries de carburant, d'eau et de ciment résultant du siège



sioniste en cours a plongé les hôpitaux et les cliniques de Gaza dans une situation désastreuse. Ils étaient déjà entravés, incapables de fonctionner, de reconstruire, d'importer l'équipement nécessaire, et contraints de rationner le carburant pour maintenir les opérations de base. L'occupation a également restreint l'importation de médicaments, de vaccins et d'équipements

médicaux essentiels, exacerbant ainsi les souffrances de notre peuple".

Face à ces défis, les syndicalistes palestiniens appellent les syndicats du secteur de la santé du monde entier à "se mobiliser en solidarité avec le secteur de la santé en Palestine. En tant que travailleurs et travailleuses du secteur, nous vous demandons instamment de vous organiser au sein de vos

syndicats et associations pour demander notamment un cessez-le-feu et la fin du siège, la fin des restrictions". Les syndicats palestiniens, demandent à leur confrères du monde entier de "s'organiser pour apporter un soutien tangible sous la forme de dons de fournitures médicales, d'équipements et de ressources essentielles pour fournir des soins de santé adéquats à nos communautés".

Cet appel, précise le collectif de syndicats palestiniens, "ne concerne pas seulement le soutien aux syndicats. Il s'agit d'un appel à l'essence même de notre profession - l'engagement envers l'humanité. Nous faisons appel à la compassion qui nous anime en tant que professionnels de la santé et à la force collective inhérente à la solidarité syndicale".

**CAP-VERT****232 cas de dengue confirmés enregistrés depuis novembre**

Le nombre de cas confirmés de dengue au Cap-Vert est passé à 232 depuis la réurgence de l'infection virale début novembre, a déclaré jeudi à Praia la directrice nationale de la Santé, Angela Gomes. "Sur le nombre total de cas suspects signalés, nous en avons déjà 485

dont 232 confirmés" et les localités les plus touchées sont l'île de Fogo, où l'on dénombre 169 cas positifs, et l'île de Santiago, notamment dans la ville de Praia, où l'on compte 51 cas, a-t-elle précisé lors d'une rencontre avec la presse. Face à cette situation, les autorités ont renforcé

les campagnes d'information, de nettoyage et de pulvérisation anti-moustiques dans les zones où il y a le plus de cas de dengue. Cette maladie est en effet causée par les piqûres de moustique et elle se manifeste par des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires,

ainsi qu'une inflammation cutanée. Les cas les plus graves peuvent évoluer vers la dengue hémorragique et, dans les cas extrêmes, entraîner la mort. L'épidémie de dengue la plus grave au Cap-Vert a été enregistrée en 2009 avec 21.000 cas et six décès, tous sur l'île de Santiago.

**ZAMBIE****Renforcement de la campagne sanitaire de lutte contre le choléra**

Les autorités zambiennes ont annoncé jeudi un renforcement de la campagne sanitaire de lutte contre le choléra, une maladie en expansion depuis octobre et qui a déjà touché près d'une centaine de personnes cette année dans le pays d'Afrique australe. La ministre de la Santé, Sylvia Masebo, a appelé à des mesures d'hygiène plus drastiques au sein des foyers, et son homologue chargé de l'Eau, Mike Mposha,

a affirmé que du chlore serait plus largement distribué pour désinfecter les eaux contaminées dans les régions les plus touchées par le choléra. Cinq décès et 111 nouveaux cas de contamination ont été enregistrés en 24 heures, du fait notamment des fortes pluies qui accélèrent la transmission de la maladie bactérienne à travers l'eau et la nourriture infectée, a précisé Sylvia Masebo. Il s'agit du total quotidien le plus élevé

en 2023. Il y a eu 93 décès cette année dus à cette infection diarrhéique aiguë, la plupart depuis octobre, selon l'Institut national de santé publique. "Notre nation fait face à un important défi sanitaire", a dit Mme Masebo lors d'une conférence de presse. Le taux de mortalité de l'épidémie actuelle, d'environ 3%, est "très préoccupant", a-t-elle ajouté, sachant qu'au niveau international, il est inférieur à 1%. Pays

voisin de la Zambie également touché par le choléra, le Zimbabwe a déclaré l'état d'urgence. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il a enregistré plus de 250 décès depuis février.

L'OMS s'est inquiétée du nombre croissant de cas de choléra dans le monde ces dernières années, l'Afrique étant la plus touchée. Le nombre de cas de choléra signalés a plus que doublé, passant de 223.370 en

2021 à 472.697 en 2022. En 2023, il y avait en septembre déjà plus de 580.000 cas, selon l'agence sanitaire des Nations unies. La Zambie fait par ailleurs face à sa pire épidémie d'antrax depuis 2011.

Le Kenya, le Malawi, l'Ouganda et le Zimbabwe ont également enregistré des cas d'antrax cette année, avec au total pour ces cinq pays, à la mi-décembre, 20 décès et quelque 1.100 cas suspects.

**FRANCE****La grippe poursuit sa progression, la bronchiolite son déclin**

L'épidémie de grippe saisonnière a continué à progresser ces derniers jours en France, gagnant notamment la région parisienne, tandis que celle de bronchiolite a poursuivi son déclin après un pic début décembre, a indiqué mercredi l'agence de santé publique. Les principaux indicateurs de l'épidémie de grippe - nombre de consultations chez le médecin, hospitalisation... "étaient en hausse" la semaine dernière, achevée le 24 décembre, selon le bilan hebdomadaire de Santé publique France. L'épidémie, qui avait gagné tout le pays, frappe désormais aussi l'Ile-de-France et les Hauts-de-France. Quant aux régions de l'Hexagone où l'épidémie ne bat pas encore son plein, elles sont d'ores et déjà en phase dite "pré-épidémique". Outre-mer, la Guyane et Mayotte restent frappées par l'épidémie et la Guadeloupe est désormais en phase pré-épidémique. Alors que la grippe s'étend en

France, l'agence de santé publique confirme en revanche un déclin de l'épidémie de bronchiolite, qui touche essentiellement les bébés. Après un pic début décembre, ses principaux indicateurs ont diminué "pour la troisième semaine consécutive", note Santé publique France, soulignant toutefois qu'ils restent à un niveau

élevé, toutes les régions de métropole restant touchées par l'épidémie. Dernière grande épidémie hivernale à être suivie hebdomadairement, le Covid-19 continue à enregistrer une vague importante mais celle-ci commence à légèrement refluer. "Dans ce contexte de circulation élevée des différents virus respiratoires et en complé-

ment de la vaccination contre la grippe et la Covid-19" chez les plus fragiles comme les plus de 65 ans, l'adoption systématique des gestes barrières par tous reste primordiale notamment le port du masque en cas de symptômes, dans les lieux fréquentés et en présence de personnes fragiles", rappelle Santé publique France.

**COVID-19****Le Pérou identifie les 12 premiers cas du nouveau variant JN.1**

Les autorités sanitaires du Pérou ont identifié les douze premiers cas du variant JN.1 de la Covid-19, qui est la "descendante de la lignée BA.2.86 hautement mutée", a confirmé mercredi le ministère péruvien de la Santé. L'Institut national de la santé du ministère a identifié les cas grâce à la surveillance génomique du SRAS-CoV-2 dans des échantillons respiratoires prélevés en novembre dernier dans différentes régions du pays. Les patients sont des personnes âgées de 23 à 58 ans, dont l'état est stable et qui sont prises en charge en ambulatoire, a indiqué le ministère dans un communiqué. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé la souche JN.1 du nouveau coronavirus comme un variant d'intérêt distinct de la lignée parentale BA.2.86. Selon l'évaluation réalisée par l'OMS, ce variant est considéré comme présentant un "faible risque" pour la santé publique. Il n'existe actuellement aucune preuve qu'il produise un tableau clinique différent ou plus grave que les autres lignées d'Omicron.

**EPIDÉMIE DE DENGUE****L'OMS s'inquiète d'une flambée de dengue dans des pays auparavant épargnés**

L'augmentation surprenante des infections par la dengue cette année à l'échelle mondiale, y compris dans des pays épargnés jusque-là, représente une menace potentiellement élevée pour la santé publique, a déclaré samedi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cet avertissement intervient alors que l'OMS a signalé plus de 5 millions d'infections et 5 000 décès dus à la dengue cette année dans le monde. S'adressant aux journalistes à Genève, Diana Rojas Alvarez, chef de l'équipe de l'OMS sur les arbovirus, a déclaré que la menace nécessitait "une attention et une réponse maximales à tous les niveaux" pour aider les pays à contrôler les épidémies actuelles de dengue et à se préparer pour la prochaine saison chaude. "Le changement climatique a un impact sur la transmission de la dengue car il augmente les précipitations, l'humidité et la température", a déclaré Alvarez. Ces épidémies de dengue surviennent dans des pays fragiles et touchés par des conflits. Bien que 4 milliards de personnes soient exposées au risque de contracter la dengue, la plupart des personnes infectées ne présentent aucun symptôme et se rétablissent généralement en une à deux semaines, selon l'ONU.

**BANGLADESH****1.700 décès liés à la dengue depuis le début de l'année**

La dengue a fait plus de 1.700 morts et a contaminé plus de 300.000 personnes depuis le début de l'année au Bangladesh, selon rapporté des médias jeudi. Selon les dernières statistiques en date du Directoire général des services de santé (DGHS), la prévalence de cette maladie véhiculée par les moustiques a atteint un niveau alarmant cette année, avec un total de 320.945 cas et de 1.701 décès recensés à la date du 28 décembre. Ces chiffres révèlent dans le détail que le nombre de décès mensuels s'est élevé à 79 en décembre, à 274 en novembre et à 359 en octobre. Le Bangladesh a connu en septembre son pic d'infection à la dengue, avec 79.598 nouveaux cas et 396 décès recensés.

Vendredi 29 - samedi 30 décembre 2023

# PIQÛRES D'INSECTES QUELLES COMPLICATIONS ? QUEL TRAITEMENT ?

*Les piqûres d'insectes sont, la plupart du temps, sans gravité. Attention toutefois à ne pas sous-estimer les risques de complications. Les conseils d'une pharmacienne et aromathérapeute.*

## ATTENTION À LA CURINGUE

Une piqûre simple guérir spontanément en 2 à 3 jours. Si ce n'est pas le cas, on peut craindre la surinfection, surtout si un dard ou un morceau de dard est resté planté dans la peau. Souvent, la peau a tendance à nécrosier, c'est-à-dire qu'elle devient un peu noire sur le dessus de la plaie.

**C'est grave ?** Généralement non dans la mesure où la curingue peut être traitée rapidement et correctement. Une surinfection peut toutefois cacher un staphylococo qui oblige à recourir aux antibiotiques.

**Comment traiter ?** Il convient de systématiquement laver une piqûre (quel que soit l'insecte) avec du savon et de l'eau puis la désinfecter avec de la chlorhexidine, un antiseptique à large spectre (efficace sur une majorité de bactéries). Il faut éviter de se gratter, surtout si les symptômes ne sont pas partiellement propres (atteinte de la glande ou rousseur sur le jardinage par exemple).

"Un dard est visible, il faut le retirer à l'aide d'un couteau en le racculant avec le côté lisse ou délicatement avec les doigts," indique Françoise Couic-Marinier, docteur en pharmacie. La pince à épiler n'est pas recommandée, car elle pourrait sectionner le dard et/ou appuyer sur les veines à venin". Si malgré tout la piqûre s'infecte, on consulte son médecin traitant.

## ATTENTION À L'ALLERGIE

Les allergies sont forcément consécutives à la piqûre d'un insecte de la famille des hyménoptères (abeille, guêpe, fourmi, frelon). "Ce qui est assez caractéristique de l'allergie, c'est que la rougeur due à la piqûre a tendance à élargir," explique Françoise Couic-Marinier. On peut considérer qu'il y a allergie quand trois critères sont réunis : œdème, chaleur et rougeur qui s'étend." En cas de réaction allergique, les démagénescences peuvent aussi être vives.

**C'est grave ?** L'allergie cutanée est pénible,



mais ne présente pas de caractère de gravité majeure dans la plupart des cas, sauf en cas de choc anaphylactique... En période de fortes chaleurs, quand les insectes sont soif, leur venin est plus concentré en toxines, les piqûres peuvent donc être plus à risque. D'autant qu'il faut aujourd'hui cohabiter avec le frelon asiatique (plus gros et plus violent noir), qui agresse et est responsable de plus nombreux événements allergiques, lesquelles peuvent être beaucoup plus importantes en cas de piqûres multiples.

**Comment traiter ?** On applique une crème hydroalcoolique sur les lésions (type hydrocorisane à 0,5 % disponible dans les pharmacies) pour limiter les démagénescences et consulter très rapidement.

## ATTENTION AU CHOC ANAPHYLACTIQUE

La réaction est quasi immédiate puisqu'elle survient dans les 2 à 20 minutes qui suivent la piqûre. Contrairement à l'allergie simple, la manifestation n'est pas locorégionale, mais générale, tout le corps a tendance à gonfler. Si l'on ne fait rien dès les premières minutes, on risque l'œdème de Quincke, les voies respiratoires sont toutes

chées avec difficulté à respirer.

**C'est grave ?** C'est une urgence vitale. "On déplore 40 décès annuels à la suite d'une piqûre d'insecte, la plupart consécutifs à un choc anaphylactique," constate Françoise Couic-Marinier.

**Comment traiter ?** Un choc anaphylactique est en général précédé par une réaction allergique à distance, lors d'une première piqûre. Si l'on a été piqué, il faut surveiller le plus souvent lors d'une réapparition (dans de rares cas, il peut survenir dès la première piqûre). Il est donc impératif d'aller chez son médecin après une première réaction allergique pour prendre des mesures adaptées (une dose d'adrénaline notamment en stylet injecteur, à avoir toujours à portée de main). Certaines professions (apiculteurs, pompiers, agriculteurs) sont plus à risques, car confrontées aux hyménoptères.

## ATTENTION À L'ORDIÈRE

Une piqûre, notamment une piqûre de guêpe peut donner de façon assez importante (plutôt le lendemain), cela fait partie des symptômes de la piqûre. Parfois, on distingue bien le point d'entrée du dard, au centre de l'ordière.

**C'est grave ?** Tout dépend. Un ordière sur la peau peut être présent sans être piquante, mais un goûteux peut être très dangereux, voire mortel, s'il survient sur certaines zones du corps. "Une piqûre de guêpe, de frelon ou d'abeille sur une muqueuse (zongé-nitale, nez, bouche) ou sur la paupière doit être considérée comme une urgence vitale, prévint notre expert. Il faut agir très vite et prévenir les secours." Attention également, la manifestation n'est pas locorégionale, mais générale, tout le corps a tendance à gonfler. Si l'on ne fait rien dès les premières minutes, on risque l'œdème de Quincke, les voies respiratoires sont toutes

chées avec difficulté à respirer.

**C'est grave ?** C'est une urgence vitale. "On déplore 40 décès annuels à la suite d'une piqûre d'insecte, la plupart consécutifs à un choc anaphylactique," constate Françoise Couic-Marinier.

**Comment traiter ?** Un choc anaphylactique est en général précédé par une réaction allergique à distance, lors d'une première piqûre. Si l'on a été piqué, il faut surveiller le plus souvent lors d'une réapparition (dans de rares cas, il peut survenir dès la première piqûre). Il est donc impératif d'aller chez son médecin après une première réaction allergique pour prendre des mesures adaptées (une dose d'adrénaline notamment en stylet injecteur, à avoir toujours à portée de main). Certaines professions (apiculteurs, pompiers, agriculteurs) sont plus à risques, car confrontées aux hyménoptères.

## ATTENTION À L'ORDIÈRE

Une piqûre, notamment une piqûre de guêpe peut donner de façon assez importante (plutôt le lendemain), cela fait partie des symptômes de la piqûre. Parfois, on distingue bien le point d'entrée du dard, au centre de l'ordière.

**C'est grave ?** Tout dépend. Un ordière sur la peau peut être présent sans être piquante, mais un goûteux peut être très dangereux, voire mortel, s'il survient sur certaines zones du corps. "Une piqûre de guêpe, de frelon ou d'abeille sur une muqueuse (zongé-nitale, nez, bouche) ou sur la paupière doit être considérée comme une urgence vitale, prévint notre expert. Il faut agir très vite et prévenir les secours." Attention également, la manifestation n'est pas locorégionale, mais générale, tout le corps a tendance à gonfler. Si l'on ne fait rien dès les premières minutes, on risque l'œdème de Quincke, les voies respiratoires sont toutes

## PIQÛRES : 3 SOLUTIONS NATURELLES POUR LES SOULAGER

Les insectes piqueurs n'ont qu'une idée en tête : gouter à notre peau... Pour passer un été serein, les thérapies douces sont efficaces en prévention. Et après coup, pour apaiser le feu de la piqûre.

### Les plantes soulagent les démagénescences

Si vous êtes piqué par une guêpe ou une abeille, enlevez-le dard, si vous y parvenez, puis frictionnez la piqûre avec 1 ou 2 fleurs de lavande, ou 1 ou 2 feuilles de basilic, ou encore 1 feuille de plantain pendant quelques minutes. Répétez le massage autant de fois que nécessaire. Si la piqûre est infectée, versez 50 gouttes de Calendula en teinture-mère dans un verre d'eau bouillie et buvez.

Pour limiter les risques de piqûres, plantez du basilic, des géraniums et de la citronnelle sur vos balcons, votre terrasse ou tout autour de votre maison : tous trois éloignent les importuns. Un gel prêt à l'emploi : à base de petit ortie et d'arnica, d'Urgel de Weleda (6,60 €).

### Les huiles essentielles calment les douleurs

Pour toutes les piqûres d'insectes (moustique, guêpe, abeille, taon, frelon), de méduse, de scorpion ou encore d'araignée, avec le réflexe huile essentielle (HE) du lavande aspic. Elle est à la fois anti-inflammatoire et anti-infectieuse.

Appliquez 2 gouttes d'HE entre les deux piqûres, puis massez quelques secondes. Recommandez 5 minutes plus tard, et 3 fois par jour ensuite. En cas de piqûre de méduse, rincez bien la zone concernée avec de l'eau de mer avant d'appliquer l'HE.

Pour les femmes enceintes, allaitantes, les enfants de moins de 6 ans, les personnes asthmatiques ou épileptiques, remplacez l'HE de lavande aspic, qui est alors contre-indiquée, par de l'HE d'eucalyptus citronné à la même posologie.

Des produits apaisants près

à l'emploi : SOS Insectes Venin, Pranarôm (9,90 €), Roll'n apaisant à la lavande, La Drôme Provence (7 €), Roll'n après-piqûres, Flormaré (6,10 €).

### Des solutions répulsives pour passer de belles soirées sous la voûte étoilée

Diffuser un mélange d'HE d'eucalyptus citronné et de géranium rosat ou, à votre choix, les HE de citronnelle, de géranium, de lavande aspic. Créez un décor d'ambiance avec des bougies ou de l'HE comme Mosquito go home », du laboratoire des Sources (3 €), ou la Bougie anti-moustiques de Flormaré (13,95 €). Idéal pour éloigner les envahisseurs.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

des propriétés insecticides, particulièrement efficaces

: lavande vraie, géranium rosat, lavandin super.

contre les moustiques. Elles peuvent être utilisées par voie

cutanée ou en diffusion atmosphérique, et sont encore plus efficaces associées à d'autres huiles essentielles répulsives

## ELECTIONS LOCALES EN TUNISIE

### Vers un second tour dans près de 800 circonscriptions (ISIE)

Le deuxième tour des élections locales en Tunisie devrait avoir lieu dans 781 circonscriptions, selon l'Instance supérieure tunisienne pour les élections (ISIE).

Un total de 1562 candidats, dont 163 femmes (10,4%), sont en lice pour le deuxième tour des élections, dans 781 circonscriptions électORALES comptant plus de 4 millions d'électeurs, a précisé le président de l'ISIE, Farouk Bouas-SER lors d'un point de presse tenu, mercredi, pour présenter les résultats préliminaires du 1er tour de ces élections.

Et d'ajouter que 1348 candi-

dats ont pu obtenir un siège au sein des Conseils locaux dès le premier tour, rappelant que le taux général de participation au 1er tour de cette échéance électORALE s'est hissé à 11,84%, soit près de 1,07 million d'électeurs.

Organisées pour la première fois en Tunisie, ces élections devraient aboutir à l'élection des membres des 279 conseils locaux, qui seront

appelés à former le Conseil national des districts et des régions, deuxième chambre du Parlement.

La Constitution de la Tunisie, adoptée par référendum en juillet 2022, institue un parlement bicaméral, qui est composé de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, chambre basse) et du futur Conseil national des régions et des districts (chambre haute).

## SOUDAN

### Report de la rencontre entre les dirigeants de l'armée et ceux des FSR

Le ministère soudanais des Affaires étrangères a annoncé mercredi soir le report d'une rencontre entre les dirigeants des Forces armées soudanaises (SAP) et ceux des Forces de soutien rapide (FSR), rencontre qui était prévue jeudi à Djibouti. Dans un com-

muniqué, le ministère a déclaré avoir été informé par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Djibouti, pays qui exerce actuellement la présidence de l'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD), que le

commandant des FSR, Mohamed Hamdan Dagalo, était dans l'impossibilité d'assister à la réunion prévue jeudi avec le chef de l'armée soudanaise, Abdel Fattah Al-Burhan, pour des raisons techniques.

Il y aura une nouvelle coordination pour organiser cette

réunion en janvier prochain, ajoute le communiqué.

L'IGAD déploie des efforts intensifs pour relancer les pourparlers sur le cessez-le-feu entre les SAF et les FSR, qui s'affrontent à Khartoum et dans d'autres régions du Soudan depuis le 15 avril dernier.

## NIGERIA

### L'ONU "profondément alarmée" par les attaques meurtrières dans le centre du pays

Le chef des droits de l'Homme de l'ONU s'est alarmé "jeudi par la série d'attaques meurtrières contre des villages perpétrées dans le centre du Nigeria, qui ont fait près de 200 morts, selon les autorités locales. Des groupes armés ont mené des attaques entre samedi soir et mardi matin dans l'Etat du Plateau au Nigeria, une région en proie depuis plusieurs années à des tensions religieuses et ethniques. "Je suis profondément préoccupé par la série d'attaques menées par des

hommes armés contre plusieurs communautés rurales de l'Etat du Plateau", a déclaré le chef des droits de l'Homme de l'ONU, Volker Turk, dans un communiqué. "Le cycle de l'impunité qui alimente les violences récurrentes doit être brisé de toute urgence. Le gouvernement doit (...) prendre des mesures significatives pour s'attaquer aux causes profondes sous-jacentes et garantir la non-répétition de ces violences dévastatrices", a-t-il souligné. Les populations des régions du nord-ouest et du

centre du Nigeria vivent dans la terreur des attaques des groupes terroristes et des bandes criminelles qui pillent les villages et tuent ou enlèvent leurs habitants. Depuis des années, une ère de compétition fait rage également entre éleveurs et agriculteurs sur ce territoire, les seconds accusant les premiers de saccager leurs terres avec leur bétail. Le président nigérian Bola Ahmed Tinubu a fait de la lutte contre l'insécurité une priorité depuis son arrivée au pouvoir en mai.

## TCHAD

### La nouvelle Constitution définitivement adoptée (Cour suprême)

La Cour suprême du Tchad a définitivement validé jeudi, les résultats du référendum pour une nouvelle constitution, une étape-clé censée ouvrir la voie à des élections fin 2024 dans le pays.

D'après les résul-

tats définitifs, le "oui" l'a emporté avec 85,90% des voix tandis que le "non" a obtenu 14,10% des suffrages avec un taux de participation qui s'élève à 62,8%, a indiqué le président de la Cour suprême lors d'une conférence de

presse. Le 17 décembre, les Tchadiens ont été appelés aux urnes pour se prononcer sur la nouvelle Constitution qui doit ouvrir la voie à de nouvelles élections générales plus de deux ans après l'acquisition au pouvoir de

Mahamat Idriss Déby Itno. A 37 ans, Mahamat Déby avait été proclamé le 20 avril 2021 président de transition après la mort de son père Idriss Déby Itno tué par des rebelles en se rendant au front.

## ELECTIONS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### Vers une large victoire du président sortant Félix Tshisekedi

Une large victoire du président sortant Félix Tshisekedi aux élections des 20-21 décembre en République démocratique du Congo semblait assurée jeudi soir au vu de résultats partiels de plus en plus consistants lui accordant officiellement 76% des voix. Sur 12,5 millions de voix computabilisées par la commission électorale (Ceni), Félix Tshisekedi, 60 ans, qui brigue un second mandat de cinq ans, en obtient 9,5 millions. Suivent l'homme

d'affaires et ancien gouverneur du Katanga (sud-est) Moïse Katumbi (16,5%) et l'autre opposant Martin Fayulu (4,4%). La vingtaine d'autres candidats sur les rangs, notamment le prix Nobel de la paix Denis Mukwege, n'atteignent pas 1%. Près de 44 millions d'électeurs, sur un total d'environ 10 millions d'habitants, étaient appelés aux urnes. La Ceni n'a pas établi de taux de participation, mais des médias congolais ont d'ores et

## PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL

### Plus de 90 candidatures remises au Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel sénégalais a reçue 93 dossiers de candidature à la présidentielle de février 2024 avant la date limite de dépôt qui a expiré mardi à minuit, a indiqué jeudi le quotidien public Le Soleil. Au total, le Conseil constitutionnel "a enregistré 70 dossiers, et 23 sont en attente d'enregistrement, les mandataires concernés étant dans l'enceinte du siège des Sept sages avant l'heure limite", souligne le journal pro-gouvernemental. "Sauf décret, l'élection présidentielle pourrait enregistrer 93 candidats", poursuit-il. Le quotidien avait indiqué dans son édition du jeudi que 79 personnes avaient déposé leur candidature à minuit mardi. Le Conseil constitutionnel doit annoncer la liste des candidats retenus à la présidentielle au plus tard le 20 janvier. Parmi les candidats figurent celles des principaux favoris du scrutin du 25 février 2024: Amadou Ba, membre de la coalition au pouvoir et actuel Premier ministre du Sénégal, l'opposant emprisonné Ousmane Sonko, l'ancien maire de Dakar Khalifa Sall, Karim Wade (fils de l'ex-président Abdoulaye Wade) et Idrissa Seck, arrivé deuxième à la présidentielle de 2019.

## OUGANDA

### L'armée ougandaise annonce avoir tué un chef des ADF

L'armée ougandaise a annoncé avoir éliminé le commandant d'une cellule des Forces démocratiques alliées (ADF), qui était responsable d'une série d'attaques terroristes dans le pays. Selon le colonel Deo Akiiki, porte-parole de l'armée ougandaise cité jeudi par le média local Daily Monitor, le chef de celle-là tué est Mustafa Kamusu, qui figurait en tête de la liste des personnes les plus recherchées. Il est mort au cours d'une opération dans le parc national de Kibale, près de la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC).

Les autorités ougandaises accusent l'équipe de Kamusu d'avoir tué 42 personnes dans une école en juin et d'avoir attaqué des touristes et leur guide dans le parc Queen Elizabeth en octobre. Il y a quelques jours, ces hommes armés avaient tué au moins 10 personnes dans la paroisse de Kyabandara dans le district de Kamwenge (ouest de l'Ouganda). Les Forces démocratiques alliées ont été formées en Ouganda en 1995 en tant que groupe d'opposition. Attaquées par les forces ougandaises en 2003, les membres des ADF se sont réfugiés dans l'est de la RDC. Selon les autorités congolaises, les ADF ont tué en RDC 1.050 personnes en 2020 et 599 en 2021.

## SOMALIE

### Le PAM a besoin de 364 millions de dollars sur 6 mois pour intensifier ses activités

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a indiqué avoir besoin de 364 millions de dollars de financement net pour l'ensemble des activités visant à intensifier l'assistance humanitaire en Somalie entre décembre 2023 et mai 2024. Dans son rapport, le PAM écrit que sur ce chiffre, son déficit de financement urgent pour l'aide humanitaire et l'assistance nutritionnelle vitale est de 315,5 millions de dollars. "Selon les estimations, en 2023, 1,5 million d'enfants de moins de cinq ans seront confrontés à une malnutrition aigüe, dont 331 000 souffriront sans doute d'une malnutrition sévère potentiellement mortelle", précise le rapport. Selon le PAM, alors que la Somalie subit encore des effets de la sécheresse, le début des inondations provoquées par El Nino a alourdi le fardeau des communautés le long des rivières Juba et Shabelle dans le sud de la Somalie, ce qui a des impacts dévastateurs dans de nombreuses communautés. Selon l'agence somalienne de gestion des catastrophes, 2,4 millions de personnes sont touchées par les fortes pluies et les inondations qui s'ensuivent, dont 1,2 million ont été déplacées et 118 ont perdu la vie.

## CENTRAFRIQUE

### La MINUSCA annonce le déploiement des casques bleus pour renforcer la sécurité dans le nord-ouest du pays

Les casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) progressent en direction de Nzakoundou, un village dans le nord-ouest de la République centrafricaine (RCA) pour renforcer la sécurité suite à la tuerie d'une vingtaine d'habitants, a annoncé mercredi le porte-parole de la mission onusienne. Une attaque armée a ciblé le 21 décembre le village de Nzakoundou, dans la préfecture de Lim-Pendé. Cette attaque perpétrée par des hommes armés associés au mouvement "3R" (Retour, Réclamation et Réhabilitation) a coûté la vie à 23 personnes. Suite à cette situation, les casques bleus de la MINUSCA progressent en direction du village de Nzakoundou pour renforcer la sécurité dans la zone et faciliter l'accès humanitaire à la population, a fait savoir Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA au cours du point de presse hebdomadaire mercredi à Bangui. "Tous les moyens sont utilisés par la mission onusienne pour atteindre la localité", a indiqué M. Monteiro, ajoutant que la mission était en contact avec le gouvernement centrafricain, l'état-major des Forces armées centrafricaines (FACA) et les autorités locales pour répondre à la situation. La MINUSCA travaille également en étroite collaboration avec les acteurs humanitaires, conformément aux principes humanitaires, pour assurer la protection des communautés de la zone, a-t-il ajouté.

APS

## PALESTINE

### Agression sioniste contre Ghaza : 21.320 martyrs depuis le 7 octobre

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 21.320 martyrs depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

Le porte-parole du ministère de la Santé à Ghaza, Ashraf al-Qudra, a également fait état de 55.603 blessés durant la même période.

Selon lui, le dernier bilan comprend 210 personnes "dont

des familles entières", tombées en martyrs dans des frappes sionistes lors des 24 dernières heures.

Depuis le 7 octobre, l'armée sioniste mène une guerre dévastatrice contre l'enclave palesti-

nienne, ce qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent, selon les autorités palestiniennes et des sources onusiennes.

### Palestine occupée: le nombre d'enfants martyrs en Cisjordanie en 2023 est "sans précédent" (UNICEF)

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré, jeudi, que le nombre d'enfants palestiniens tombés en martyrs en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, au cours de l'année 2023 a atteint "des niveaux sans précédent".

Dans un communiqué publié sur la plateforme "X", la directrice régionale de l'UNICEF pour le Moyen-Orient, Adele Khader, a affirmé que "2023 est l'année la plus sanglante jamais vue pour les enfants de Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, car la violence (résultant des attaques sionistes) a atteint des niveaux sans précédent". Selon le communiqué, 83 enfants sont tombés en martyrs en Cisjordanie au cours des douze dernières semaines, "soit plus du double du nombre d'enfants tués au cours de toute l'année 2022, dans un contexte d'assauts militaires (sionistes) croissants". Au cours de la même période, 576 enfants ont été blessés et d'autres ont été arrêtés, selon la

source. La responsable de l'ONU a indiqué que la Cisjordanie était gravement touchée par les restrictions imposées par l'entité sioniste en matière de déplacement et d'accès. L'UNICEF a exprimé sa profonde préoccupation quant au droit des enfants de Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, à la sécurité et à la protection, ainsi qu'à leur droit inhérent à la vie. "Les enfants vivant en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, souffrent d'une violence extrême depuis de nombreuses années. Cependant, l'intensité de cette violence a considérablement augmenté depuis le début de la guerre en cours à Ghaza", a conclu Adele Khader. Depuis le déclenchement de l'agression contre la bande de Ghaza le 7 octobre, l'armée d'occupation a intensifié ses assauts militaires en Cisjordanie et accéléré le rythme des incursions et des raids dans les villes et camps de ce territoire occupé, faisant des dizaines de martyrs et des centaines de détenus.

### DANS SON MESSAGE DU NOUVEL AN Le SG de l'ONU appelle à l'unité et à l'espoir

Dans un message vidéo diffusé à la veille de 2024, le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, s'est adressé au monde entier, revenant sur les épreuves et les tribulations de l'année écoulée et proposant une vision d'unité et d'espoir pour l'année à venir.

"2023 a été une année d'immenses souffrances, de violence et de chaos climatique", a-t-il noté. "L'humanité a mal. Notre planète est en danger. 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée". Mettant en exergue les problèmes mondiaux urgents qui ont aggravé les défis de la planète, le chef de l'ONU a souligné que la pauvreté et la faim ne cessent de s'aggraver, tandis que les conflits et les guerres sont de plus en plus nombreux et de plus en plus violents. La confiance, tant

entre les nations qu'au sein des communautés, fait "cruellement défaut". M. Guterres a appelé à la retenue face à la tentation de rejeter la faute sur autrui et de recourir à la violence, notant que "ce n'est pas en pointant quiconque du doigt ni en brandissant des armes que l'on arrivera à quelque chose. L'humanité est plus forte lorsqu'elle fait front commun".

Se tournant vers l'avenir, le chef de l'ONU a appelé à ce que 2024 soit une année du "rétablissement de la confiance et de l'espoir". "Nous devons unir nos forces par-delà les clivages pour trouver des solutions communes (...) pour l'action climatique, pour des perspectives économiques et un système financier mondial plus équitable qui profite à tout le monde", a-t-il souligné. M. Guterres a également

mentionné l'impératif de lutter contre la discrimination et la haine, qui, selon lui, "empoisonnent les relations entre les pays et entre les communautés". En outre, il a souligné la nécessité de veiller à ce que les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, soient une force au service du bien.

M. Guterres a réaffirmé l'engagement indéfectible des Nations Unies à rallier le monde à la paix, au développement durable et aux droits de l'homme. "Prenons la résolution de faire de 2024 une année placée sous le signe de la confiance et de l'espoir pour concrétiser tout ce que nous pouvons accomplir ensemble". "Je vous présente mes meilleures vœux de bonheur et de paix pour la nouvelle année", a conclu le chef de l'ONU.

## LIBAN

### La Finul appelle Beyrouth à enquêter sur une "attaque" contre une de ses patrouilles

La Force intérimaire de l'ONU au Liban (Finul) a appelé jeudi les autorités libanaises à ouvrir une enquête après une "attaque", dans le sud du pays, contre une de ses patrouilles la veille, dans laquelle un Casque bleu a été blessé. "Hier soir, un Casque bleu a été blessé après qu'une patrouille a été attaquée par un groupe de jeunes hommes à Taybeh, dans le sud", a déclaré la Finul dans un communiqué, précisant qu'un véhicule avait été endommagé.

Stationnée dans le sud du Liban depuis 1978

pour faire tampon avec les territoires occupés par l'entité sioniste, la Finul a appelé "les autorités libanaises à mener une enquête complète et rapide et à ce que tous les auteurs soient traduits en justice". La Finul n'a pas donné de détail supplémentaire sur l'attaque commise dans la localité de Taybeh, située près de la frontière, dans une zone où elle opère. La résolution 1701, adoptée suite à l'agression sioniste contre le sud du Liban en 2006, a renforcé la présence de la Finul, qui compte environ 10.000 soldats.

## BRÉSIL

### Lula oppose son veto à des pans d'une loi qui assouplit les règles sur les pesticides

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a opposé jeudi son veto à des points clés d'une loi controversée qui assouplit les règles sur les pesticides dans le pays, géant agricole et premier consommateur mondial de produits phytosanitaires agro-toxiques. "Après avoir consulté les ministères concernés, le président a décidé d'opposer son veto à certaines dispositions, afin d'assurer une bonne intégration entre

les besoins de production, la santé et l'équilibre environnemental", a déclaré la présidence dans un communiqué.

Lula a ainsi opposé son veto à 14 sections d'une douzaine d'articles de la loi qui entendait faciliter la certification de nouveaux pesticides et accordait des pouvoirs de décision plus importants au ministère de l'Agriculture. Mais selon Greenpeace, "les articles ayant fait l'objet d'un veto ne sont

pas suffisants pour garantir que la population évite certains des aspects les plus nocifs" de la loi. L'ONG de défense de l'environnement a fustigé dans un communiqué "un projet de loi qui mettra plus de produits agrochimiques toxiques dans la nourriture des Brésiliens et polluera encore plus l'environnement". L'agro-négoce, l'un des principaux moteurs de l'économie brésilienne, suit un modèle productiviste

## EUROPE

### Schengen: Roumanie et Bulgarie ont trouvé un accord avec l'Autriche pour bénéficier partiellement de la libre circulation

La Roumanie et la Bulgarie ont annoncé avoir trouvé un accord avec l'Autriche pour bénéficier de la libre circulation dans l'espace Schengen au niveau maritime et aérien, la question des frontières terrestres étant reportée à plus tard. "Après 13 ans, la Roumanie va enfin rejoindre Schengen! Nous avons un accord politique à ce sujet", a écrit sur Facebook mercredi soir le Premier ministre roumain Marcel Ciocla. Le ministère roumain de l'Intérieur a aussi déclaré dans un communiqué qu'un "accord politique" a été conclu entre les trois pays sur l'extension de la zone "aux frontières aériennes et maritimes" roumaines et bulgares "à partir de mars 2024". De son côté, le Premier ministre bulgare Nikolay Denkov a salué devant des journalistes jeudi un "succès pour la Bulgarie" en confirmant l'obtention d'un "accord de principe avec l'Autriche". L'Autriche, qui avait posé il y a un an son veto à l'entrée des deux pays, se plaignait de supporter, dans l'indifférence de Bruxelles, une immigration clandestine disproportionnée et liée à des frontières extérieures de Schengen trop mal protégées. Mais elle avait émis début décembre l'idée de ce qu'elle a appelé "Air Schengen", se disant prête à accepter un assouplissement des règles qui régissent le trafic aérien pour la Bulgarie et la Roumanie, si Bruxelles renforçait les frontières extérieures de l'UE. Jeudi, Vienne a tenu à rappeler qu'il ouvrir l'espace maritime et aérien européen à ces deux pays ne constituait pas une pleine adhésion à l'espace Schengen et n'a pas voulu s'avancer sur un calendrier d'application. "Schengen Air signifie que les passagers en provenance de Roumanie et de Bulgarie n'auront plus à se soumettre à un contrôle des passeports autre que celui de la compagnie aérienne en porte d'embarquement, a expliqué le ministère autrichien de l'Intérieur cité par l'AFP. Mais "il n'y a pas actuellement de négociations sur l'adhésion" proprement dite et donc "pas de date" de mise en pratique, a-t-il précisé. La Roumanie et la Bulgarie, membres de l'UE depuis 2007, avaient été recalées par l'Autriche fin 2022 de cette vaste zone au sein de laquelle plus de 400 millions de personnes peuvent voyager librement sans contrôles aux frontières intérieures. Créeée en 1985, elle comprend 23 des 27 pays membres de l'UE ainsi que leurs voisins associés que sont la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

## BIRMANIE

### Pékin demande à ses ressortissants de quitter Laukkai

Les ressortissants chinois encore présents à Laukkai, en Birmanie, doivent quitter au plus vite cette région frontalière en proie à de violents affrontements entre l'armée birmane et des groupes armés ethniques, a déclaré jeudi l'ambassade de Chine en Birmanie. Le nord de l'Etat Shan (nord) est le théâtre de combats incessants depuis que l'armée d'Arakan (AA), l'armée de l'Alliance démocratique nationale du Myanmar (MNDA) et l'armée de libération nationale des Ta'ang (TNLA) ont lancé une offensive contre le pouvoir militaire central fin octobre. Les groupes issus de minorités ethniques se sont emparés de positions militaires et de carrefours frontaliers vitaux pour le commerce avec la Chine. Cette offensive, selon les analystes, constitue le plus grand défi militaire lancé au pouvoir militaire depuis 2021, date de la prise du pouvoir.

## MIGRATIONS

### Le président mexicain salue "d'importants accords" avec les Etats-Unis

Le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador a estimé mercredi que son pays était parvenu à "d'importants accords" avec les Etats-Unis, entre autres sur la question migratoire, au cours d'une visite à Mexico du chef de la diplomatie américaine Antony Blinken. Cette visite éclair de M. Blinken, accompagné du secrétaire à la Sécurité nationale, Alejandro Mayorkas, et de la conseillère pour la Sécurité nationale à la Maison Blanche, Liz Sherwood Randall, était destinée à "traiter de manière directe des questions de coopération économique, de sécurité et de migrations", a écrit M. Lopez Obrador sur X. "Nous sommes parvenus à d'importants accords au bénéfice de nos peuples et de nos nations. Aujourd'hui plus que jamais, la politique de bon voisinage est nécessaire", a-t-il ajouté, sans plus de détails. Ces dernières semaines, quelque 10.000 personnes par jour ont tenté de traverser illégalement la frontière sud des Etats-Unis, soit près du double des chiffres enregistrés avant la pandémie.

dont un pilier est l'usage intensif de pesticides. Le pays en a consommé 719.507 tonnes en 2021, soit 20% du total commercialisé dans le monde, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Après plus de vingt ans de controverses, le texte avait été adopté par le Sénat le 28 novembre, avec une seule voix contre.

APS

## SCÈNE ARTISTIQUE ALGÉRIENNE

### Ils nous ont quittés en 2023

La scène culturelle algérienne a été assombrie, en 2023, par la disparition de nombreux artistes, femmes et hommes de lettres et de culture, qui ont voué leur vie dans différentes disciplines artistiques, à la sauvegarde, l'enrichissement et la promotion du patrimoine culturel national.

#### JANVIER

- 01 janvier :** le poète et écrivain, Mohamed Lakhdar Abdellah, connu sous le nom de "Essaihi Essaghir".
- 09 janvier :** le photographe français, engagé pour la cause algérienne Adolfo Kaminsky.
- 10 janvier :** le chanteur de l'association culturelle de musique andalouse "El Fakhardjia", Mohamed Zanoun.
- 14 janvier :** le violoniste de musique andalouse, membre de l'association "Mezghenna", Mohamed Yahia Barloy.
- 21 janvier :** le comédien Hassen Kheir.
- 28 janvier :** le chanteur de la Troupe historique du FLN, El Hadi Radjeb, El Hadi Bouliha de son vrai nom.

#### FÉVRIER

- 02 février :** le professeur et metteur en scène Omar Maayouf
- 04 février :** la jeune musicienne de l'Association "Kortoba" de musique andalouse, Fatima Billal.
- 05 février :** le musicien, Mohamed Hamani, Ex. Batteur du groupe mythique de variétés "Ramses".
- 14 février :** le chanteur de la variété algérienne, Mohamed Moncef Noubli.
- 15 février :** le poète, parolier et compositeur Halim Ryad Agrane.
- 18 février :** le musicien percussionniste de musique diwane et danseur, Mohamed Bahaz.

#### MARS

- 04 mars :** le bédéiste Nadjib Berber.
- 08 mars :** le journaliste-écrivain, Amar Ouali.
- 08 mars :** la dramaturge, chercheur et universitaire, Ahmed Hamoumi.
- 10 mars :** l'auteur et universitaire Boualem Saidani.
- 12 mars :** le peintre-miniaturiste, directeur du Musée Mustapha-Bacha et président de l'association culturelle "Les

Beaux Arts", Mustapha Belkahlia.

- 21 mars :** l'écrivain et enseignant universitaire, Abdellali Rezgui.
- 23 mars :** l'artiste-peintre Souhila Belbahar, doyenne des plasticiennes algériennes.
- 25 mars :** le critique littéraire et enseignant universitaire de la langue arabe Othmane Badri.
- 29 mars :** le comédien, acteur Dahmani Ismaïl.

#### AVRIL

- 04 avril :** le photographe Salem Klari.
- 12 avril :** la chanteuse Meriem Wafa.
- 27 avril :** le réalisateur de télévision et cinéaste Kaddour Brahim Zakaria.
- 30 avril :** le comédien, metteur en scène et ancien directeur du Théâtre national algérien, Said Bensalma.

#### MAI

- 03 mai :** le cinéaste-réalisateur, Sid Ali Mazif.
- 07 mai :** le calligraphe du Saint Coran, Cheikh Ali Gasmi.
- 15 mai :** le guitariste compositeur du groupe "Ideflawen" Zahir Adjou.
- 22 mai :** la comédienne et scénariste, Nadia Djebili.
- 23 mai :** le comédien et metteur en scène, Adlène Bakhouché.
- 27 mai :** le réalisateur Mohamed Fawzi Khelfallah.
- 28 mai :** l'auteur-compositeur et chanteur Karim Tizouiar.

#### JUIN

- 07 juin :** le trompettiste Djaffar Bensetti.
- 14 juin :** le percussionniste Mustapha Berkani.
- 15 juin :** le poète, parolier et artiste Ahmed Bouderbala.
- 29 juin :** le guitariste du groupe "Dzair", Redouane Tilmati.

#### JUILLET

- 03 juillet :** le bassiste chanteur de variétés Mohamed Zekiri.

**31 juillet :** l'artiste plasticien et poète, Kamel Yahiaoui.

#### AOUT

- 12 août :** le chanteur chaâbi Djamel Megharia.
- 18 août :** le chanteur engagé, Abdelmalek Ardjlous.
- 20 août :** le comédien humoriste Wahid Bouzidi.
- 23 août :** le chanteur Maacha Said Bouthlava.

#### SEPTEMBRE

- 15 septembre :** le jeune chanteur raï, Cheb Aymen.
- 28 septembre :** le chanteur Ahmed Nezzar, connu sous le nom d'artiste de "Ahmed Er'Refâa".

#### OCTOBRE

- 24 octobre :** l'ancien membre de la Troupe historique du FLN Brahim Derri.
- 25 octobre :** le comédien et acteur Abdelhalim Zribi.

#### NOVEMBRE

- 03 novembre :** l'académicien et critique Abdelmalek Morthad.
- 05 novembre :** le chanteur chaâbi, Cheikh H'mida Benhenda.
- 28 novembre :** le jeune musicien-arrangeur Amine Benâred, connu sous le nom d'artiste d'"Amine La Colombe".
- 28 novembre :** le jeune chanteur Mohamed Bousmaha.
- 29 novembre :** l'artiste plasticien Abderrahmane Mekki.

#### DECEMBRE

- 03 décembre :** le chanteur Mohand Roussi.
- 03 décembre :** le comédien Azzeddine Hadj Mohand.
- 04 décembre :** le photographe Amine Chikhi.
- 07 décembre :** le réalisateur de télévision Abdelkrim Rahil.
- 13 décembre :** le percussionniste de musique Chaâbi Abdelkader Benddine.

## CALLIGRAPHIE

### Le calligraphe Kour Noureddine met la lumière sur la résistance héroïque du peuple palestinien

Le calligraphe Kour Noureddine propose aux visiteurs ses œuvres les plus récentes entièrement dédiées au combat héroïque du peuple palestinien et sa résistance face à l'agression barbare de la soldatesque sioniste, exposées à la Maison de la culture Zeddour Brahim Belkacem. Organisée en hommage au peuple palestinien, qui fait face depuis près de trois mois à la machine de guerre sioniste, l'exposition comprend 44 calligraphies réalisées dans diverses variantes et déclinaisons de ce genre artistique dont les styles koufi, persan et le thuluth diwane.

Les œuvres exposées, toutes réalisées au cours de l'année 2023, sont largement dominées par les thématiques mettant en exergue la patience, l'optimisme et la victoire, soutenues par des versets coraniques, a indiqué l'artiste, qui a précisé que l'exposition est organisée dans le sillage des manifestations initiées dans le cadre de la célébration de la journée de la Langue arabe, coïncidant avec le 18 décembre de chaque année. Utilisant des couleurs vives et fortes comme le rouge, le violet, l'orange et le jaune, Kour voit dans la combinaison de ces tons l'expression de la dure réalité à laquelle est confronté le peuple palestinien frère, qui est, depuis près de 3 mois, en train d'écrire une séquence triste mais au fond glorieuse de son histoire. L'artiste a également utilisé la technique de l'acrylique, qui donne une touche esthétique certaine à ses œuvres, au grand bonheur des amateurs de cette forme d'expression artistique, qui a connu ses heures de gloire depuis l'avènement de l'Islam. L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 31 décembre en cours, est la première du genre organisée par le calligraphe qui vient d'obtenir une "ijaza", la première à être décernée à un artiste algérien, qui est une forme d'habilitation hissant son récipiendaire au rang de maître dans ce domaine artistique, rappelle-t-on. Kour Noureddine, qui a édité un ouvrage ayant pour titre "patrimoine et calligraphie arabes", a à son actif un millier de tableaux, qu'il a exposés lors de différentes manifestations en Algérie et à l'étranger.

### Le secteur du tourisme poursuivra l'accompagnement et le soutien des artisans (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur poursuivra l'accompagnement et le soutien des artisans à l'effet d'améliorer les produits de l'artisanat pour préserver ce patrimoine authentique.

Président de la cérémonie de distribution du Prix national de l'artisanat et des métiers dans sa 19e édition, le ministre a insisté sur l'importance de la préservation du patrimoine traditionnel authentique, de l'encouragement des artisans à l'innovation et à la créativité, et de la promotion de la qualité du produit algérien dans ce domaine.

Il a rappelé, à cette occasion, les réalisations enregistrées au cours de cette année en matière de promotion du produit tradi-

tionnel authentique à travers l'organisation de plusieurs activités et workshops dans le domaine de la création des micro-entreprises et des startups au profit des artisans, ainsi que du Salon international de l'artisanat et plusieurs expositions régionales en sus de la participation aux salons internationaux de l'artisanat. Il sera procédé, par la même occasion, à la distinction de plusieurs œuvres artisanales, tous domaines confondus, dont la céramique, le verre, le cuivre et le bois en sus de la fabrication des tapis traditionnels et de la broderie. Ces chefs-d'œuvre seront exposés au niveau des hôtels et de l'exposition de l'Agence nationale de l'Artisanat et de métiers (ANART).

APS

## Ouverture prochaine du Centre national de préservation du manuscrit, du patrimoine et du livre religieux (ministre)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a annoncé, jeudi à Tiaret, la création et l'ouverture prochaine d'un Centre national de préservation du manuscrit, du patrimoine et du livre religieux. Lors de sa supervision de l'inauguration d'une bibliothèque à la zaouïa "Sidi Adda" du centre-ville de Tiaret, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Belmehdi a souligné que "l'Algérie verra la création et l'ouverture d'un Centre national de préservation du manuscrit, du patrimoine et du livre religieux et le décret de sa création sera bientôt promulgué par le gouvernement", ajoutant que son ministère a achevé son étude.

Le ministre a signalé que "ce Centre fournira un plus à notre pays, car il permettra d'aller vers les familles qui possèdent des manuscrits en vue d'en faire des copies et de les exploiter dans les études académiques africaines, devant permettre également aux étudiants africains de les étudier".

Il a par ailleurs indiqué que "les pays du Sahel en Afrique, qui détiennent des manuscrits, dont de la ville de Tombouctou au Mali, bénéficieront également de notre patrimoine religieux, à savoir le manus-

crit". Par ailleurs, M. Belmehdi a souligné dans son intervention lors d'une rencontre avec les Imams de la wilaya de Tiaret, que son département ministériel "a fait de grands pas dans le domaine de la révision du statut particulier de l'Imam et en leur réservant des logements de fonction, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ajoutant que le taux d'intégration des imams dans les postes de leur travail a atteint, actuellement, 100 pour cent". Le ministre a, en outre, indiqué que "nos mosquées portent un message positif à la société et nous voulons qu'elles constituent une barrière solide contre tous ceux qui veulent affecter ou porter atteinte à la sécurité de notre pays", ajoutant que son secteur, à travers la mosquée "Mohamed Bachir El-Ibrahimi" dans le quartier Beau-Séjour du chef-lieu de wilaya, en plus de la visite de l'école coranique de la mosquée "Salmane El-Farissi" dans la même ville.

M. Belmehdi a aussi supervisé la pose de la première pierre du projet de réalisation de la mosquée "Bilal Ben Rabah" dans la commune de Oued Lily, outre une visite à la zone rurale "Kobab Sidi Adda" dans la commune de Sidi Hassani.

Il a souligné que "nos mosquées, nos zaouïas et nos écoles coraniques tiennent compte et défendent l'unité du pays", appelant les imams à intensifier leur activité religieuse de proximité au sein de la société, afin "d'immuniser les jeunes et les prémunir contre tous les fléaux sociaux". M. Belmehdi a noté que "les imams contribuent à

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Algérie Télécom et Djezzy signent un accord de partenariat

L'entreprise de télécommunications "Algérie Télécom" et l'opérateur de téléphonie mobile "Djezzy" ont signé, mercredi à Alger, un accord de partenariat visant à "renforcer davantage leur collaboration fructueuse dans le but d'offrir des services de haute qualité aux citoyens".



Ce "nouveau partenariat stratégique entre les deux entreprises étatiques s'étend sur plusieurs domaines, incluant notamment la promotion des produits et services, ainsi que le développement des contenus numériques", précise un communiqué conjoint des deux entreprises, soulignant leur "volonté commune de contribuer au développement des télé-

communications en Algérie".

Un premier accord de partenariat a été signé entre Algérie Télécom et Djezzy en décembre 2022, rappelle la même source.

"Ces accords témoignent d'une approche innovante et d'une vision partagée, reflétant l'ambition conjointe de ces deux entreprises étatiques d'élever les standards dans le domaine des télé-

communications dans notre pays", souligne le communiqué.

La cérémonie de signature s'est tenue au siège de Djezzy à Dar El Beida, en présence du directeur général de Djezzy, M'hieddine Allouche, et du Président directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, ainsi que des cadres des deux entreprises, ajoute la même source.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## ESPACE

### ISS: la Russie et la Nasa d'accord pour des vols croisés jusqu'en 2025

La Russie et la Nasa se sont mis d'accord pour prolonger leurs vols croisés vers la Station spatiale internationale (ISS) jusqu'en 2025, a annoncé jeudi l'Agence spatiale russe (Roscosmos).

"Afin de maintenir la fiabilité du fonctionnement de l'ISS en général" et de garantir la présence d'au moins un représentant de Roscosmos et de la Nasa sur leurs segments respectifs de la station, "un accord a été atteint avec les partenaires américains en 2023 pour prolonger les vols croisés jusqu'en 2025", a-t-elle indiqué dans un communiqué. Deux additifs à l'accord entre la Russie et la Nasa sur les vols vers l'ISS ont été signés à ces fins en juillet et en décembre 2023, selon la même source. La Russie a annoncé dès juillet 2022 son intention de se retirer "après 2024" de l'ISS, où se trouvent en permanence ses cosmonautes et dans laquelle elle joue un rôle clé. La création d'une nouvelle station orbitale russe est dès lors présentée comme la priorité par Roscosmos.

### Une nouvelle tentative de lancement de la fusée japonaise H3 prévue le 15 février

Après deux premiers échecs cuisants cette année, une troisième tentative de réussir le premier vol du nouveau lanceur lourd japonais H3 est prévue le 15 février prochain, a annoncé jeudi l'agence d'exploration aérospatiale du pays, la Jaxa. Ce successeur des fusées H2-A de la Jaxa est censé permettre au Japon d'assurer des lancements spatiaux commerciaux plus fréquents, environ six fois par an, plus sûrs et moins coûteux, afin de rivaliser avec des lanceurs étrangers comme le Falcon 9 de l'entreprise américaine SpaceX.

Mais depuis 2014 le développement du H3, un imposant lanceur de 63 m de haut, pesant 574 tonnes hors charge utile, a pris plus de temps - et d'argent - que prévu. Son vol inaugural a échoué deux fois en 2023, écornant au passage la réputation de fiabilité de la Jaxa. En février dernier, la fusée avait été incapable de décoller de la base spatiale japonaise de Tanegashima (sud-ouest), en raison d'un problème d'allumage de ses propulseurs d'appoint (boosters).

Puis en mars, la fusée a d'abord réussi à décoller mais l'allumage des moteurs de son deuxième étage n'a pas fonctionné, contrignant la Jaxa à faire exploser l'engin en plein vol. En cas de report de dernière minute en raison de conditions météo défavorables le 15 février, une autre fenêtre de tir a aussi été fixée du 16 février au 31 mars, a précisé la Jaxa dans un bref communiqué.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## YOSEIKAN BUDO - CHAMPIONNAT MAGHRÉBIN 2023 L'Algérie sacrée dans toutes les catégories

La sélection algérienne (messieurs / dames) de Yoseikan Budo a outrageusement dominé le Championnat Maghrébin 2023, clôturé dernièrement à Sfax (Tunisie), en s'imposant dans les quatre catégories d'âge : minimes, cadets, juniors et seniors.

"Les Tunisiens sont champions du monde en titre dans cette spécialité et ce n'était pas une mince affaire que d'aller leur damer le pion chez eux. Mais nos athlètes se sont transcendés, dans toutes les catégories d'âge, et ont réussi à relever le défi.

Leur mérite est d'autant plus grand d'avoir réussi cet exploit que leurs conditions de préparation étaient loin d'être optimales, en raison du manque de moyens" a déclaré à l'APS le président de la Fédération algérienne de la discipline, Ahmed Bouaraba.

L'Algérie a dominé le Championnat Maghrébin de Yoseikan Budo 2023 avec une moisson de trente-deux médailles : 9 or, 7 argent et 16

bronze. Outre les titres individuels, les sélections nationales "Mixtes" ont raflé l'ensemble des titres mis en jeu dans les épreuves par équipes, minimes, cadets, juniors et seniors.

"Ce Championnat Maghrébin nous servira également de préparation en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Championnats du monde de 2024, qui se dérouleront vers la fin novembre prochain en Algérie" a ajouté Bouaraba, qui s'est "réjoui" d'avoir réussi à décrocher l'organisation de cette compétition, alors que plusieurs pays étaient candidats, dont la Suisse.

"Notre sacre à Sfax a renforcé notre confiance et nous pré-

voyons déjà l'organisation de plusieurs stages de préparation en 2024, pour maintenir la forme de nos athlètes à un bon niveau et augmenter ainsi leur chances de performance lors des prochains Mondiaux" a-t-il encore annoncé.

Etant donné que ces Championnats du monde auront lieu à domicile, la Fédération algérienne de Yoseikan Budo compte "engager un maximum d'athlètes", car en l'absence des frais de visa, de déplacement et d'hébergement, leur prise en charge ne sera pas trop coûteuse, même pour une instance qui dispose de peu de moyens.

"Les effectifs des différentes sélections nationales seront incessamment élargis, pour don-



ner une chance à tout le monde, avant d'extraire les éléments les plus méritants, pour représenter les couleurs nationales pendant cet événement planétaire" a conclu Bouaraba, en espérant que les autorités compétentes mettront à sa disposition les moyens techniques et matériels pour assurer une bonne organisation de ces Mondiaux-2024.

"Nous sommes vice-champions du monde en titre, derrière la Tunisie, et puisque les prochains Mondiaux auront lieu chez nous, nous espérons faire au moins aussi bien que lors de la précédente édition, pendant laquelle nous avions récolté un total de trente et une médailles", toutes couleurs confondues, a-t-il souhaité.

### SONDAGE APS «BRAHIM-DAHMANI»



### Meilleur espoir fière de sa consécration, Nesrine Houili en route pour Paris-2024

routes", a déclaré Houili à l'APS, remerciant tous les journalistes qui ont voté pour elle. Lors d'une année faste en victoires, la spécialiste du contre-la-montre, à la silhouette élancée et au tempérament de fer, a décroché une multitude de trophées, à commencer par le titre de championne d'Afrique de la spécialité au Ghana, avant de s'illustrer aux Jeux sportifs arabes 2023 disputés en Algérie avec deux médailles d'or au contre-la-montre (individuel et par équipes). La championne algérienne a clôturé l'année 2023 en beauté, avec deux breloques en vermeil aux Championnats arabes de cyclisme sur route, dans le contre-la-montre individuel (U23) et la course en ligne (Elite dames).

A la faveur de ses succès, la native de Tlèlat qui a commencé sa carrière à 13 ans dans le club de cette ville de l'Ouest algérien avant de rejoindre l'AS Naftal d'Oran en 2019, est devenue la première cycliste algérienne à décrocher une qualification aux Jeux olympiques d'été en compostant avec brio son billet pour les joutes de Paris 2024. "Disputer des Jeux Olympiques,

représente le rêve suprême de tout athlète ambitieux, mais je ne vous cache pas qu'en ce qui me concerne, ce rêve semblait très loin il y a quelques mois à peine. Seulement, grâce au travail et aux moyens mis à ma disposition par la Fédération, le rêve a fini par se réaliser et j'en suis très heureuse, d'autant qu'il s'agit d'une qualification historique pour l'Algérie", a assuré la sociaire de la formation allemande Canyon-Sram, qu'elle a rejointe en début de l'année 2023. Concernant son avenir et ses objectifs à court terme, Houili a assuré que son objectif principal est de faire bonne figure aux JO de Paris, où elle nourrit l'ambition de réaliser un bon parcours face aux meilleures cyclistes du monde. "Nous avons tracé un programme de préparation avec en point de mire les JO-2024, mais avant il y a les Jeux africains 2023 au Ghana, où je compte décrocher des médailles pour ma première participation à ces joutes continentales", a-t-elle fait savoir. Houili succède au palmarès de la catégorie Meilleur espoir du sondage de l'APS au karatéka Ayoub Anis Helassa.

La jeune cycliste algérienne Nesrine Houili (19 ans), sacrée meilleure athlète espoir de l'année 2023 à l'issue du sondage APS "Brahim-Dahmani", s'est dit "très fière" de cette distinction, fruit d'une saison auréolée de succès et marquée par une qualification historique aux Jeux olympiques Paris-2024. "Je suis très fière de cette distinction à laquelle je m'attendais pas, et je suis d'autant plus très contente de ce prix qui vient récompenser une année 2023 très positive pour ma carrière et marquée par une qualification aux JO-2024. Cette consécration m'encourage également à fournir plus d'efforts pour décrocher de nouveaux succès sur les



### MEILLEUR ATHLÈTE HANDISPORT Brahim Guendouz: "Je suis comblé!"

meilleurs athlètes algériens, jeudi au Centre international de conférences 'Abdelatif Rahal' à Alger.

En effet, le céiste natif d'Annaba a connu une année fructueuse durant laquelle il a remporté une médaille de bronze aux Championnats du monde de Canoë sur le 200 mètres KL3 à Duisburg en Allemagne. Un titre qui lui a attribué une qualification historique, pour lui et pour l'Algérie, aux prochains jeux paralympiques-2024. L'athlète a poursuivi ses efforts, ajoutant une médaille d'argent au rendez-vous africain d'Abuja au Nigeria.

"La qualification aux JP-2024 est un rêve qui se réalise, mais cette distinction de l'APS est un stimulant supplémentaire à même de me permettre d'être à la hauteur de mes aspirations et de celles du peuple algérien dans

un événement que je vais découvrir", a expliqué Guendouz qui a intégré la discipline de para-canoe à un âge avancé (19 ans).

Évoluant au club d'Hippone d'Annaba depuis 1977, Brahim Guendouz a fait face à quelques difficultés au début et sa mobilité était réduite, mais après l'acquisition des prothèses, son ambition s'est accrue. Il devient alors un symbole de détermination, de challenge et de courage, arrivant même à concurrencer des athlètes valides. C'est un exemple d'abnégation qui est la clé de sa réussite. Sa famille et ses coéquipiers sont aussi derrière son succès. Il est un atout dans sa spécialité", a affirmé, pour sa part, la présidente de la fédération algérienne des Sociétés d'Aviron et de Canoë-kayak, Houria Belhamri.

### BASKETBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS

(GROUPE A / 1<sup>RE</sup> JOURNÉE)

### Victoire de la Libye devant la Mauritanie (92-77)

La sélection libyenne (seniors/messieurs) de basket-ball s'est imposée devant son homologue mauritanien sur le score de 92-77 (mi-temps 50-33), en match disputé mercredi au Caire, pour le compte de la première journée (Groupe A), du Championnat arabe des nations, qui se déroule du 26 décembre au 3 janvier en Egypte. L'autre rencontre du même groupe (A) jouée mardi, a vu l'Algérie battre la Somalie 80-75 (mi-temps 40-34). A l'issue de cette 1<sup>re</sup> journée, l'Algérie et la Libye occupent conjointement la 1<sup>re</sup> place avec 2 points pour chaque pays, devant la Somalie et la Mauritanie (1 pt).

La compétition se poursuivra demain jeudi avec le déroulement de la 2<sup>e</sup> journée qui mettra aux prises la Somalie à la Mauritanie, alors que l'Algérie affrontera la Libye, vendredi 29 décembre (15h30) avant de boucler la phase de poules face à la Mauritanie, le samedi 30 décembre (13h30).

Le Groupe (B) est composé de l'Egypte (Organisateur), du Koweït, de la Tunisie, du Maroc et des Emirats arabes unis.

A l'issue de la phase de poules, les quatre premiers de chaque groupe (A et B) se qualifient en quarts de finale, prévus le lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les demi-finales de ce Championnat arabe des nations se dérouleront le mardi 2 janvier, alors que la finale et le match de classement pour la troisième place se disputeront le mercredi 3 janvier. Toutes les rencontres de la 25<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations de basket-ball (seniors messieurs) se joueront à la salle omnisport du Complexe olympique du Caire. La 24<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations disputée à Dubaï (Emirats arabes unis) avait été remportée par le Liban pour la première fois de son histoire, en battant en finale la Tunisie (72-69). Avec 12 titres remportés, l'Egypte est largement en tête des équipes sacrées, devant la Tunisie (4 trophées).

**Samedi 30 décembre :**

Somalie - Libye

Algérie - Mauritanie

**Dimanche 31 décembre :** repos

**Lundi 1<sup>er</sup> janvier :** quarts de finale

**Mardi 2<sup>er</sup> janvier :** demi-finales

**Mercredi 3<sup>er</sup> janvier :** finale et match de classement pour la 3<sup>e</sup> place.

APS

## CAN-2023

# Toutes les dispositions prises pour assurer un bon séjour des supporters algériens à Bouaké (organisateurs)

Toutes les dispositions ont été prises pour assurer un bon séjour aux supporters algériens désirant se rendre en Côte d'Ivoire pour soutenir la sélection nationale de football à l'occasion de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui aura lieu du 13 janvier au 11 février 2024, ont assuré, mercredi à Oran, les organisateurs du déplacement.

Initié par deux agences touristiques (El Assimia et KDS) en étroite collaboration avec l'association des supporters de l'équipe nationale, le déplacement en question est ouvert à tous les fans algériens désirant accompagner les Verts dans leur challenge continental, a déclaré le représentant de l'agence touristique KDS, Rabah Labdouni lors d'un point de presse.

A ce propos, il a fait savoir qu'en dépit du nombre limité d'établissements hôteliers dont dispose la ville de Bouaké (350 km d'Abidjan), qui accueillera les rencontres de la sélection nationale lors du premier tour, les organisateurs du déplacement ont réussi déjà à réserver des établissements "disposant de toutes les commodités nécessaires" et proches du stade" au profit de la galerie algérienne.

Concernant le tarif proposé

pour ce déplacement, il varie entre 270.000 et 380.000 DA, tous frais payés, pendant tout le séjour au premier tour, qui s'étale du 13 au 25 janvier, a indiqué Rabah Labdouni, assurant que d'autres déplacements seront envisagés, via des vols charters, selon l'évolution du parcours des Verts dans la compétition.

Un programme touristique riche a été établi, en collaboration avec des agences de voyages ivoiriennes, au profit des supporters algériens qui feront le déplacement de Bouaké et ce, en marge de leur séjour dans cette ville, a-t-il signalé, annonçant que jusqu'à là, il a été enregistré plus de 25 réservations, tout en se montrant optimiste quant aux possibilités d'atteindre 200 réservations d'ici aux prochains jours.

Présents à ce point de presse, les deux anciens internationaux algériens, Si Tahar Cherif El

Ouazzani et Omar Belatoui, qui ont une riche expérience dans les stades africains, se sont exprimés pour encourager les fans à se déplacer en masse en Côte d'Ivoire pour soutenir la bande à l'entraîneur national, Djamel Belmadi, tout en leur prodiguant de précieux conseils pour se prémunir contre les maladies prévalant en Côte d'Ivoire, comme le paludisme, le choléra et la fièvre jaune.

Les deux anciens joueurs et entraîneurs du MC Oran, se sont dits, en outre, prêts à mettre leur expérience africaine aux services de la galerie algérienne qui se déplacera en Côte d'Ivoire, tout en affichant leur optimisme quant aux chances des Verts d'aller le plus loin possible dans cette épreuve. Lors du premier tour de la CAN, l'Algérie évoluera dans le groupe D en compagnie de l'Angola, du Burkina Faso et de la Mauritanie, rappelle-t-on.

## CAN-2023

# Des primes aux arbitres algériens s'ils atteignent les quarts de finale du tournoi (FAF)

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, a promis des primes d'encouragement aux arbitres internationaux algériens retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), "s'ils atteignent les quarts de finale" de la 34e édition, rapporte l'instance fédérale mercredi dans un communiqué. "Le président Sadi a tenu à féliciter Lahlou Benbrahim, pour ses prestations lors de la dernière Coupe du monde U17 de

la FIFA, en tant qu'arbitre de la VAR, et a promis des primes d'encouragement à nos arbitres s'ils atteignent les quarts de finale de la prochaine CAN en Côte d'Ivoire", a indiqué la FAF sur son site officiel. A la CAN-2023, l'arbitrage algérien sera représenté par les directeurs de jeu : Mustapha Ghorbal et Youcef Gamouh, les deux assistants : Mokrane Gourari et Abbès Akram Zerhouni, ainsi que Lahlou Benbrahim comme arbitre de la VAR (Assistance vidéo à l'arbitrage). "Le président de la FAF

Walid Sadi et les membres du Bureau fédéral ont tenu à transmettre leurs encouragements et leur soutien aux cinq arbitres algériens qui représenteront l'Algérie lors de la prochaine phase finale de la CAN-2023", ajoute la même source. "Les représentants de l'arbitrage algérien, en l'occurrence Mustapha Ghorbal, Youcef Gamouh, Mokrane Gourari (assistant), Abbès Akram Zerhouni, et Lahlou Benbrahim qui étaient accompagnés par Mehdi Abid Charef, Directeur technique national de

l'arbitrage (DTNA), ont été reçus en marge de la réunion du bureau fédéral qui s'est tenue ce mercredi 27 décembre 2023 au siège de la FAF, à Dely Brahim", conclut le communiqué. Lors de la précédente édition de la CAN disputée au Cameroun en 2022, l'Algérie était également représentée par cinq arbitres : Mustapha Ghorbal (arbitre directeur), Mokrane Gourari (assistant), Abdellah Etchiali (assistant), Lahlou Benbrahim (arbitre VAR), et Mehdi Abid Charef (arbitre VAR).

## MONDIAL FÉMININ U17 (2<sup>e</sup> TOUR-ÉLIMINATOIRES) ALGÉRIE Le travail de prospection se poursuivra jusqu'au 3 janvier (FAF)

Le staff technique de l'équipe algérienne féminine de football des moins de 17 ans (U17), poursuivra le travail de prospection jusqu'au 3 janvier, à l'occasion du stage qui se déroulera au village Méditerranéen d'Oran, en vue des éliminatoires de la Coupe du monde 2024, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) mercredi dans un communiqué publié sur son site officiel.

"La sélection nationale féminine U17 poursuit son séjour dans le cadre agréable et les conditions idéales du village Méditerranéen à Oran qui offre toutes les commodités nécessaires à la préparation des jeunes internationales. Le travail de prospection ainsi entamé se poursuivra jusqu'au mercredi 3 janvier 2024, date de clôture du stage", précise la même source. La sélectionneuse nationale Wahiba

Rahal a convoqué 23 joueuses (dont deux évoluant à l'étranger, NDLR) pour ce stage d'évaluation.

"La sélectionneuse nationale a exprimé sa satisfaction quant aux bonnes conditions d'hébergement et des infrastructures mises à la disposition des filles de cette sélection U17", précise la même source. Et d'enchaîner : "Les joueuses ont rejoint dans la journée du mardi 26 décembre, le terrain annexe du stade Miloud-Hadefi pour une séance d'entraînement dirigée par Wahiba Rahal, assistée de Nassima Benmohamed et de Nadjet Fedouli, entraîneure des gardiennes de but.

L'entraînement a permis aux filles de découvrir le complexe sportif du stade Miloud-Hadefi, qu'elles trouvèrent impressionnantes." La sélection nationale des

U17 affrontera le Bénin au 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires du Mondial. Le match aller est programmé entre le 2 et le 4 février 2024 au Bénin alors que la manche retour aura lieu en Algérie entre le 9 et le 11 du même mois. En cas de qualification pour le 3<sup>e</sup> et avant-dernier tour, les cadettes algériennes seront opposées au vainqueur de la double confrontation entre le Niger et le Maroc.

Le match aller aura lieu en déplacement (10-12 mai 2024), alors que la seconde manche se jouera à domicile entre le 17 et 19 mai 2024. La prochaine édition du Mondial féminin U17 se jouera en République dominicaine. Le précédent tournoi s'était déroulé en Inde 2022, et avait été remporté par les Espagnoles, vainqueurs en finale face à la Colombie (1-0).

APS

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

# Fin de fonctions de Djamel Haimoudi à la DTNA (FAF)

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de mettre fin aux fonctions de l'ancien arbitre international Djamel Haimoudi, responsable du département de la formation et développement, pour "absence prolongée" et "manquement à ses obligations", outre les mesures qui seront prises. La décision a été prise par le BF lors de sa réunion en session ordinaire tenue le mercredi 27 décembre 2023 au siège de la Fédération algérienne de football (FAF), à Alger, sous la présidence de son président Walid Sadi. Pour rappel, Djamel Haimoudi, avait été nommé responsable du département de la formation et développement au niveau de la direction technique nationale de l'arbitrage (DTNA) en octobre dernier. Haimoudi qui avait officié lors de la Coupe du monde 2014 au Brésil, avait intégré en juillet dernier la Commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF). Au cours de la même réunion, le Bureau fédéral a décidé d'écartier définitivement l'arbitre assistant Brahim Hamlaoui de la liste des officiels et de lui retirer le badge international, suite aux "graves erreurs commises", selon un communiqué de la FAF publié sur son site officiel. D'autre part, le bureau fédéral a chargé le Directeur technique national de l'arbitrage (DTNA) à l'effet de soumettre au bureau fédéral une évaluation du travail accompli par les commissions de l'arbitrage au niveau des ligues régionales et de wilayas et de procéder aux mouvements qui s'imposent, selon la même source. Enfin, le bureau fédéral a autorisé le programme d'investissement pour l'acquisition en 2024 des stations VAR.

## FORMATION DE LA LICENCE "CAF-PRO"

# Coup d'envoi jeudi à Alger (FAF)

Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi a présidé, ce jeudi à Alger, la cérémonie d'ouverture du premier module de la formation pour l'obtention de la Licence CAF Pro, a indiqué l'instance fédérale. Il s'agit d'une première en Algérie, consacrant ainsi les efforts de la FAF et de la Direction technique nationale pour faire aboutir ce projet tant attendu et être parmi les premières fédérations du continent à lancer cette formation du plus haut diplôme d'entraîneur de football, souligne la FAF sur son site officiel. Vingt six techniciens dont deux anciens sélectionneurs nationaux, Rabah Saadane et Abdellah Benchikha prennent part à cette formation dirigée par Belahcene Malouche, instructeur FIFA.

Outre les techniciens algériens, cette formation est marquée par la participation de Redha Jedd (Tunisie) et Taleb Lamrabott (Mauritanie). Invité d'honneur, le sélectionneur national Djamel Belmadi a exprimé sa "fierté et son honneur" de se retrouver parmi ses pairs techniciens.

De son côté, Rabah Saadane, au long cours et ex-directeur technique national a rappelé la nécessité d'être à jour en matière de connaissance et de savoirs pour accompagner et encadrer convenablement nos techniciens et nos footballeurs, en valorisant ce métier noble d'entraîneur, malgré un environnement souvent difficile et contraignant.

Le président de la FAF a souligné pour sa part, l'importance et l'intérêt de cette formation qui s'inscrit dans le programme du bureau fédéral à travers le renforcement des capacités des cadres algériens dans le domaine du football et l'élévation du niveau d'ensemble.

M. Walid Sadi a tenu à souligner que le métier d'entraîneur a atteint une telle dimension qu'il dépasse le cadre classique car il englobe des connaissances très larges et pointues, une maîtrise et une expertise, en plus du vécu sur le terrain avant de souhaiter une réussite aux candidats et l'ouverture officielle de cette formation pour l'obtention de la Licence CAF Pro.

**La Liste des participants:** Abdelhak Benchikha, Abdelkader Amrani, Kheireddine Madoui, Lyamine Bougherrara, Cherif Hadjar, Azzedine Ait Djoudi, Redha Jedd (Tunisie), Taleb Lamrabott (Mauritanie), Abderrachid Bouarrata, Toufik Rouabah, Mohamed Mekhazni, Lakhdar Adjali, Osama Haroun, Fouad Chicha, Mohamed Lacete, Saber Bensmain, Azzaki Remmame, Nacerdine Sadi, Rabah Saadane, Amine Ghimouz, Karim Kace d, Mohammed Benchouya, Soufiane Nemcha, Abdellahi Erredid, Samir Boudjedane, Chafik Ameur.

## COUPE D'ALGÉRIE

**Le tirage au sort des 1/32es de finale le 7 janvier à 17h30 (FAF)**

Le tirage au sort des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football, qui verra l'entrée en lice des 16 clubs de Ligue 1 Mobilis, aura lieu le 7 janvier prochain à 17h30 au Cercle national de l'Armée à Alger, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi. "Le Bureau fédéral a fixé la date du dimanche 7 janvier 2024 à 17h30, au Cercle national de l'Armée à Alger, pour le tirage au sort de la phase nationale de la Coupe d'Algérie, en présence des principaux acteurs qui animeront cette compétition populaire et du partenaire officiel ATM Mobilis", a indiqué l'instant fédéral dans un communiqué publié sur son site officiel. Pour rappel, l'USM Annaba a été le dernier club qualifié aux 32es de finale de la Coupe d'Algérie, en battant l'USM Daghousha (3-1), en match comptant pour le Dernier tour régional de l'épreuve populaire, disputé mardi au stade d'El Taref. En difficulté dans le Groupe Centre-Est de la Ligue amateur, où elle occupe actuellement la dernière place au classement général, l'USM Annaba a profité ainsi de l'épreuve populaire pour s'offrir une petite bouffée d'oxygène.

**Liste des clubs qualifiés pour les 32es de finale :**

- **Ligue 1 Mobilis:** 16 clubs
- **Ligue Régionale de Ouargla (4 qualifiés):** IRB Ouargla (Ligue 2), CR Beni Thour, MB Rousset, MB Hassi Messaoud
- **Ligue Régionale de Blida (5 qualifiés):** MC Ouled Yaïche, USM Blida, CR Beni Tamou, CR Zaouiya, WA Boufarik (Ligue 2)
- **Ligue Régionale de Batna (5 qualifiés):** CABatna (Ligue 2), Nedjm Tazoughert, AS Bordj Ghedir, AB Barika, ES Bouaâkel
- **Ligue Régionale de Bechar (4 qualifiés):** CRB Bougrot, CRB Adrar, SC Mechria (Ligue 2), JS Guir Abadla (Ligue 2)
- **Ligue Régionale de Saida (4 qualifiés):** IS Tighenif, GC Mascara (Ligue 2), JSM Tiaret (Ligue 2), IRB Tiaret
- **Ligue Régionale de Constantine (7 qualifiés):** US Chaouia, RC Bougaa, MO Constantine (Ligue 2), SA Sétif, NRB Tleghma (Ligue 2), AS Khrab (Ligue 2), JSD Jijel.
- **Ligue Régionale d'Alger (7 qualifiés):** Olympique Akbou (Ligue 2), JS Azazga, Hydra AC, JS El Biar, E Sour Ghozlane (Ligue 2), IB Khemis El-Khechena (Ligue 2), NA Hussein-Dey (Ligue 2).
- **Ligue Régionale d'Oran (7 qualifiés):** SCM Oran, WA Mostaganem (Ligue 2), CRB Bén Badis, CRB Henaya, ES Mostaguenem (Ligue 2), ASM Oran (Ligue 2), WA Tlemcen.
- **Ligue Régionale d'Annaba (5 qualifiés):** US Tébessa, Nsar El Fedjoudj, B. Boukhadra, J. Sidi Salem, et l'USM Annaba (Ligue 2).

**LIGUE 1 MOBILIS****La JS Kabylie accorde une aide financière au MC El-Bayadh, victime d'un tragique accident de la route**

La JS Kabylie a accordé, mercredi, une aide financière au MC El-Bayadh, en signe de solidarité suite au tragique accident de la circulation dont le club de Ligue 1 Mobilis de football a été victime récemment causant la mort au gardien de but Zakaria Bouziani et à l'entraîneur adjoint Khaled Metfah, a indiqué un communiqué publié par la cellule de presse et de communication de la wilaya.

Le wali d'El-Bayadh, Noureddine Belaribi, a reçu dans son cabinet le président de la JS Kabylie Achour Cheloul, en présence du président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), du président du MC El-Bayadh, représentant de l'Assemblée populaire nationale, Benamara Bagdad, et le président-directeur général de la société Mobilis, Chawki Boukazani. La réunion a également vu la présence du personnel administratif du Mouloudia, le directeur de wilaya des postes et télécommunications, ainsi que les cadres locaux de Mobilis, au cours de laquelle, la délégation de la JSK a présenté ses condoléances au wali de la wilaya et aux membres du club du MC El-Bayadh, ainsi qu'aux joueurs, au staff du Mouloudia et à son président, et a offert une aide financière aux victimes de l'accident, précise la même source.

Pour rappel, la délégation du MCEB avait été victime d'un accident de la circulation au niveau de la wilaya de Tiaret alors qu'elle se rendait à Tizi Ouzou pour affronter la JSK, vendredi passé, suite à quoi la partie et toutes les autres comptant pour la 11e journée ont été reportées.

APS

**PRIX SPÉCIAL SONDAGE APS 2023****L'USMA s'illustre avec ses deux étoiles africaines**

Vainqueur de la Coupe de la CAF et de la supercoupe d'Afrique de football, l'USM Alger s'est illustrée de fort belle manière en cette année 2023, avec ses deux étoiles africaines brodées sur le maillot "Rouge et Noir", méritant ainsi le "Prix spécial" du traditionnel sondage APS Brahim-Dahmani, récompensant les meilleurs athlètes de l'année 2023.

Cette date du samedi 3 juin 2023 sera marquée dans les esprits des "Rouge et Noir", celle de la première consécration continentale du club algérois en Coupe de la Confédération africaine, méritant les hommages les plus distingués dont celles du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, qui a félicité le club et les joueurs pour cette belle consécration africaine.

Après avoir remporté la Coupe de la Confédération africaine, le club usmiste qui s'est déjà distingué auparavant sur le plan national et arabe avec une Ligue des champions arabe en 2013, a réédité l'exploit avec un nouveau trophée, celui de la Supercoupe d'Afrique édition 2023, en s'imposant face à Al-Ahly SC de l'Egypte (1-0) en finale disputée le 15 septembre dernier au stade King Fahd à Taïf en Arabie saoudite.

Cette nouvelle consécration a permis à l'USM Alger de devenir la deuxième équipe algérienne à remporter la Supercoupe d'Afrique



après l'ES Sétif en 2015, contre Al-Ahly également (1-1), victoire aux tirs au but.

Possédant l'un des palmarès les plus étendus du football algérien, l'USM A a remporté le championnat d'Algérie et la Coupe d'Algérie à huit reprises, deux supercoupes d'Algérie, une coupe arabe des clubs champions et une supercoupe de la CAF.

La Fédération internationale de l'histoire et des statistiques (IFFHS)

avait classé l'USM A à la 18e place des meilleurs

clubs africains de la décennie (2001-2010).

A travers le sondage "Brahim Dahmani" récompensant les meilleurs athlètes qui se sont distingués durant l'année 2023, l'Agence Algérienne Presse Service (APS)

a saisi cette opportunité pour décerner un "Prix spécial" à l'USM A pour son doublement historique en Coupe de la Confédération africaine et en supercoupe de la CAF édition 2023.

L'APS saisit en effet cette occasion pour mesurer les exploits et les

actions de l'ensemble des acteurs du sport algérien, en conviant la presse sportive nationale à ce sondage qui a vu le jour en 1977.

Ce sondage qui porte, depuis 1987, le nom du défunt Brahim Dahmani, journaliste de l'APS disparu au cours de la même année.

Il avait occupé plusieurs postes, en débutant par la rédaction sportive, passant par le service culturel avant d'être nommé à un poste

à l'étranger (Harari, Zimbabwe).

**SOLIDARITÉ****L'ES Sétif au chevet des enfants malades admis à l'hôpital mère et enfant El Bez**

Les joueurs et staff technique et administratif de l'Entente Sportive de Sétif (Ligue professionnelle 1 de football) accompagnés des responsables du groupe Sonelgaz propriétaire du club ont effectué jeudi une visite aux enfants malades admis au service de chirurgie pédiatrique de l'hôpital mère et enfant El Bez de la ville de Sétif.

Des cadeaux ont été distribués à l'occasion aux enfants malades qui viennent de subir des interventions chirurgicales pour atténuer les souffrances

et exprimer la solidarité des Black Eagles avec leurs familles. Le porte-parole du club, Khelifi Hedna, a inscrit cette initiative dans le cadre des traditions du club et du groupe Sonelgaz, pionnier en ce domaine, pour sortir les joueurs vers leur environnement particulièrement cette catégorie d'enfants malades et encourager le staff médical qui veille à leur santé.

Placée sous slogan "Le geste de l'Entente" (Hedat El Wifak), cette action sera suivie de sor-

ties similaires chaque mois vers différentes régions de la wilaya de sorte à toucher chaque fois une des catégories sociales précaires, a ajouté M. Hedna.

L'entraîneur de l'ES Sétif Franck Dumon a salué l'initiative, estimant que c'est une "opportunité pour remercier le staff médical qui veille sur la santé de ces enfants malades".

A rappeler que le club ES Sétif appartient au groupe public Sonelgaz à qui la propriété du club a été transférée officiellement en août passé.

**LIGUE 1****Le MC Oran sans ses recrues face à l'ES Sétif malgré la levée d'interdiction de recrutement (club)**

Le MC Oran s'est rendu à Sétif pour affronter l'Entente locale, vendredi (16h00) pour le compte de la 11e journée du championnat de Ligue 1 de football, sans ses recrues que le club a souhaité qualifier, après avoir bénéficié de la levée d'interdiction dont il faisait l'objet de la part de la Fédération algérienne de football (FAF) et celle internationale

(FIFA), a-t-on appris, jeudi, auprès de sa direction.

Un problème d'ordre administratif lié à la non ouverture encore des plateformes dédiées à l'inscription des nouveaux joueurs n'a pas permis aux dirigeants oranais de bénéficier des licences de leurs recrues estivales, au nombre de huit, pour participer au match de

Sétif, précise-t-on. Des efforts sont déployés par la direction des "Hamraoua" pour que les recrues en question soient qualifiées à l'occasion du prochain match face à l'ESS Ben Akoun, qui coïncide avec le premier jour du mercato estival, assure-t-on encore.

En attendant, l'entraîneur Kheireddine Madoui, dont l'effectif est amoindri depuis le

début de cet exercice, sera dans l'obligation de se passer des services de quatre autres joueurs face à l'ESS (Naamani, Nahari, Oukil et Abed) "pour cause de blessures", souligne-t-on. Le MCO, passé sous la bannière de la compagnie "hyproc" depuis septembre dernier, occupe la 14e place avec six points et deux matchs en moins.

## REAL : BELLINGHAM INSPIRE MÊME DJOKOVIC

Le tennisman Novak Djokovic, numéro 1 au classement ATP, est un passionné de sport et n'hésite jamais à le rappeler. Dans un entretien accordé au journal L'Equipe, le Serbe a expliqué pourquoi il avait célébré sa victoire au tournoi de Paris-Bercy en novembre dernier à la manière du milieu de terrain du Real Madrid Jude Bellingham (20 ans, 16 matches et 13 buts en Liga cette saison). "Je suis les autres sportifs, leurs célébrations. Je m'amuse avec ça parfois. Je demande à mes enfants comment je devrais célébrer mes victoires. Peut-être qu'en Australie, je viendrais avec une nouvelle célébration parce qu'ils auront été inspirés par quelqu'un. Vous verrez...", a lancé Djoko.

## REAL MADRID ANCELOTTI REMPILE !

Un joli contrepied ! Alors que de nombreuses rumeurs envoyait le Mister à la tête de la sélection brésilienne à la fin de son contrat en juin - la Fédération auriverde avait même évoqué un accord avec le technicien de 64 ans - le Real Madrid a finalement convaincu Carlo Ancelotti de continuer son aventure en Espagne. En effet, comme annoncé un peu plus tôt ce vendredi (voir la brève de 12h13), l'Italien a rempli jusqu'en 2026.

"Le Real Madrid CF et Carlo Ancelotti ont convenu de prolonger le contrat de notre entraîneur jusqu'au 30 juin 2026", peut-on lire dans le communiqué des Merengue. En l'espace de deux passages au sein de la Maison Blanche, Ancelotti a remporté 10 titres : 2 Ligues des Champions, 2 Mondiaux des Clubs, 2 Supercoups d'Europe, 1 Liga, 2 Coupes du Roi et 1 Supercoupe d'Espagne.

## TOTTENHAM POSTECOGLOU DÉPLORE DE LA FATIGUE

Bayé par Brighton (2-4) en déplacement jeudi, malgré une belle réaction en fin de partie, Tottenham paye incontestablement un manque de fraîcheur physique dû à un effectif trop juste en nombre. L'entraîneur des Spurs Ange Postecoglou l'avoue volontiers, ses joueurs sont émoussés. "Nous avons semblé fatigués et c'est compréhensible, nous sommes déjà sur cette tendance depuis un certain temps. Mes joueurs donnent tout. Même s'ils ne sont pas au top physiquement, ils donnent tout ce qu'ils peuvent et ils ont fait des efforts en fin de match", a souligné l'Australien en conférence de presse. Avant d'affronter les Seagulls, le coach londonien avait fait passer un message à sa direction en vue du mercato d'hiver.



## GÉRONE LE BARÇA CIBLE ALEIX GARCIA

Auteur de belles performances en Liga sous le maillot de Gérone, co-leader surprise avec le Real Madrid, le milieu de terrain Aleix Garcia (26 ans, 18 matchs et 3 buts en Liga cette saison) a tapé dans l'œil du FC Barcelone.

Des discussions sont même déjà en cours pour l'international espagnol, selon la presse catalane. Pour faire baisser la note, le Barça pourrait intégrer Oriol Romeu ou Pablo Torre dans l'opération.

## ARSENAL LE CONSTAT LIMPIDE D'ARTETA

En dépit d'une nette domination dans le jeu et en matière d'occasions, Arsenal s'est fait surprendre par West Ham (0-2) jeudi en Premier League. Un dénouement terrible qui fait regretter à l'entraîneur des Canonniers, Mikel Arteta, le manque d'efficacité des siens. "West Ham a été meilleur que nous dans les deux surfaces. Si nous ne marquons pas avec 30 tirs, comment doit-on faire ? En faire 50 ou 60 pour essayer de marquer ? C'est la seule chose à faire. Je n'arrive pas à imaginer un match où nous aurions eu plus d'opportunité et de domination dans la surface", a jugé l'Espagnol en conférence de presse.

## CHELSEA POCHETTINO MOTIVE MADUEKE

Auteur d'une entrée remarquée contre Crystal Palace (2-1), mercredi en Premier League, Noni Madueke (21 ans, 8 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) a marqué des points auprès de Mauricio Pochettino. L'entraîneur de Chelsea a tenu à motiver l'ailier anglais, buteur sur penalty.

"Noni Madueke a joué librement. La différence, c'est qu'il a fait ce dont nous avions besoin à ce moment-là. Je crois que j'ai apprécié le fait qu'il joue, car cela montrait qu'il était en colère contre moi. Et il était déçu parce que je ne l'ai pas fait jouer beaucoup, mais aussi à cause de sa blessure, mais maintenant je pense qu'il a montré au coach que je peux lui faire confiance", a soutenu le technicien argentin en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edited by the SARL  
DK NEWS

Gérant  
Mourad Cherbal

Directeur de publication  
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »  
FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

**PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE****Sept daïras promues en wilayas déléguées**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, après consultation du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, un décret présidentiel en vertu duquel, sept (7) daïras ont été promues en wilayas déléguées, avec nomination des walis délégués, a indiqué jeudi un communiqué de la Présidence de la République.

"Après consultation du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et conformément à ce qui a été décidé auparavant, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé un décret présidentiel en vertu duquel ont été promues en wilayas déléguées, les daïras suivantes: Aflou dans la wilaya de Laghouat, Barika dans la wilaya de Batna, Ksar Chellala dans la wilaya de Tiaret, Ain Oussara et Mesaâd dans la wilaya de Djelfa, Labiodh Sidi Cheikh dans la wilaya d'El Bayadh et Boussaâda dans la wilaya de M'sila.

Le président de la République a, également, nommé sur proposition du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, à la tête de ces wilayas déléguées, Messieurs:

- Benmerrah Younes, wali délégué d'Aflou dans la wilaya de La-ghouat.
- Bou Eddehab Said, wali délégué de Barika dans la wilaya de Batna.
- Daoudi Toufik, wali délégué de Ksar Chellala dans la wilaya de Tiaret.
- Alouache Boualem, wali délégué de Ain Oussara dans la wilaya de Djelfa.
- Daoudi Adel, wali délégué de Messâad dans la wilaya de Djelfa.



- Mouden Abdrabbi, wali délégué d'El Abiodh Sidi Cheikh dans la wilaya d'El Bayadh.

- Benahmed Riad, wali délégué de Boussaâda dans la wilaya de M'sila".

**45<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PRÉSIDENT HOUARI BOUMEDIÈNE  
Conférence à l'INESG**

L'Institut national des études stratégiques globales (INESG) a organisé, mercredi à Alger, une conférence à l'occasion du 45e anniversaire de la mort du président Houari Boumediène, avec la participation d'enseignants universitaires, de spécialistes, de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) et de représentants de différents corps de sécurité.

Lors de cette conférence, le Directeur général de l'INESG, Abdelaiziz Medjahed, a mis en avant le riche parcours militaire du défunt président Houari Boumediène, précisant que "la personnalité du président défunt et sa présence remarquée dans les forums internationaux lui ont permis d'imposer le respect de ses principes aux niveaux national et international, notamment au vu de ses positions inébranlables vis-à-vis des peuples opprimés et de leur lutte pour la libération", a-t-il ajouté.

Sur son côté, le colonel Mustapha Merah de la Direction de l'information et de la communication à l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a rendu hommage, dans son intervention, aux qualités du président défunt qu'il a qualifié d'"homme fidèle à l'Algérie", passant en revue les principales étapes de son parcours de militaire et de commandant au



sien de l'Armée de libération nationale (ALN) et les traits marquants de sa personnalité qui lui ont permis d'occuper plusieurs postes, notamment à la tête de l'Etat-Major général de l'ALN qui a formé plus tard le noyau de l'ANP, au lendemain de l'indépendance.

Il a également passé en revue l'intérêt de l'homme pour la formation militaire et

son rôle dans la création d'écoles militaires, à l'instar de l'Ecole des cadets de la Révolution (Cadets de la nation, actuellement). Le colonel Merah a souligné que la commémoration de la mort de l'ancien président Boumediène "permet de faire le lien entre l'histoire riche de cette personnalité exceptionnelle et l'Algérie nouvelle qui avance sur la même voie adoptée par le défunt président Boumediène, en vue de bâtir une Algérie nouvelle, forte et souveraine dans tous les domaines".

Il a rappelé, dans ce contexte, "l'opération historique menée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la récupération des crânes des combattants de la résistance nationale en juillet 2020, à l'instar de ce qu'avait fait le défunt président Houari Boumediène qui avait récupéré les restes du fondateur de l'Etat algérien, l'Emir Abd el-Kader en 1966".

Cette rencontre a été marquée par des conférences portant sur la stratégie algérienne de développement à l'ère du défunt président Houari Boumediène, son approche sur les relations internationales et son appel à un nouvel ordre international, ainsi que son rôle dans la promotion de différents secteurs, à l'instar de l'Education et la culture.

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR****Les centres de recherche désormais habilités à commercialiser les prototypes de recherche scientifique**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a indiqué, jeudi à Alger, que les efforts de son ministère en matière d'orientation des étudiants vers la réalisation de leur startups avait permis, durant l'année universitaire en cours, la soutenance de 350 mémoires de fin d'études "diplôme-startup" et de l'inscription de 1300 brevets d'invention.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Baddari a mis en avant les efforts de son ministère en matière d'orientation des étudiants vers la réalisation de leur propres startups, rappelant, à ce propos, la soutenance de 350 mémoires de fin d'études "diplôme-startup" lors de l'année universitaire en cours, en sus de l'inscription de 1300 brevets d'invention. Le ministre a également affirmé que les "centres de

recherches sont désormais habilités à commercialiser les prototypes de recherche scientifique et ce, dans le cadre de l'application de la stratégie du secteur visant à valoriser les résultats de la recherche scientifique au profit de l'économie nationale". Et d'ajouter que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la concrétisation "des engagements du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune visant le développement de la Recherche scientifique et technologique dans le but de satisfaire les besoins socio-économiques à travers la mise en place de solutions scientifiques et pratiques aux problèmes rencontrés dans les différents domaines, notamment ceux en lien avec la sécurité énergétique, sanitaire et hydraulique". Evoquant, par ailleurs, l'enseignement en langue anglaise dans les établissements universitaires, M. Baddari a fait

savoir que ses services "ont adopté une méthode scientifique pour la formation des formateurs en vue de leur permettre de maîtriser l'écriture et l'analyse académiques en langue anglaise". Il a fait état, dans ce sens, de "28.000 enseignants apprenant l'anglais en présentiel et de 36.000 autres en distanciel via une plateforme numérique y consacrée".

**ETATS UNIS****Trump jugé inéligible à la présidence par un deuxième Etat américain (autorités du Maine)**

L'Etat américain du Maine a annoncé jeudi que Donald Trump ne figurerait pas sur les bulletins de la primaire républicaine en vue de la présidentielle de 2024, une semaine après une décision similaire dans le Colorado, en lien avec l'assaut du Capitole en 2021.

"Il n'est pas apte à la fonction de président" au titre du 14e amendement de la Constitution, qui exclut de toute responsabilité publique les personnes s'étant livrées à des actes d'"insurrection", a déclaré dans un

document officiel la secrétaire démocrate de l'Etat du Maine Shenna Bellows, chargée de l'organisation des élections.

La décision du Maine sera contestée en justice par Donald Trump, a annoncé son porte-parole de campagne, et pourrait faire l'objet d'un recours final devant la Cour suprême des Etats-Unis.

Donald Trump a rapidement condamné une décision prise selon lui par "une gauchiste radicale", "ardente partisane" de Joe Biden. "Nous

**RÉVISION DES STATUTS DES PERSONNELS DE L'EDUCATION****Régularisation de la situation des superviseurs de l'Education en fonction de leurs qualifications scientifiques (ministre)**

Le ministre de l'Education nationale, Abdellahim Belaïbed a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur œuvrerait, dans le cadre de la révision des statuts des fonctionnaires relevant des corps spécifiques au secteur de l'Education nationale, à régulariser la situation des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et à l'insertion sociale (DAIS), parmi les titulaires de diplômes, intégrés dans le grade de "superviseur de l'éducation". Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. Belaïbed a précisé que son secteur œuvrerait, dans le cadre de la révision des statuts des fonctionnaires relevant des corps spécifiques au secteur de l'Education nationale, à régulariser la situation des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et à l'insertion sociale (DAIS), parmi les titulaires de diplômes universitaires, intégrés au poste de superviseur de l'éducation, qu'il s'agisse de dénomination des grades, de classement ou de définition des missions qui leur sont confiées, outre la création d'une carrière professionnelle qui leur soit adaptée.

Le taux d'intégration de cette catégorie "a atteint 99% à ce jour", a-t-il ajouté appelant à accélérer l'intégration de la catégorie restante avant la fin de l'année, car la situation de tous ces fonctionnaires sera régularisée après l'adoption des statuts, a-t-il ajouté.

Le ministre a souligné que son département ministériel avait travaillé auparavant sur "la prise d'une série de mesures efficaces pour traiter le dossier et suivre l'opération quotidiennement, dans le cadre d'une approche qui prévoit l'intégration en fonction des besoins identifiés sur le terrain", mettant en avant la volonté du ministère "de trouver des solutions à cette problématique notamment en ce qui concerne l'incompatibilité des qualifications et des diplômes de plusieurs affiliés à ces deux dispositifs avec les conditions exigées pour occuper les postes proposés".

Ainsi, la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative a souligné dans sa correspondance parvenue au ministère qu'à défaut d'intégrer les concernés suivant leurs qualifications scientifiques, ces derniers peuvent être intégrés "à titre exceptionnel" dans des grades ou des postes inférieurs à leurs diplômes scientifiques, à condition de leur accord explicite, d'autant plus que "cette intégration s'effectue sans aucune pression", d'autant que l'Etat "veille toujours à travers cette mesure à leur assurer des postes permanents et stables".